

Spécial ARMEE-POLICE-CINCERA

DUBIED: patron, Etat et syndicat ont triché sur le million !

BATIMENT: un accord conventionnel au goût de défaite.

VENDEUSES: le Noël des heures supplémentaires non payées...

N° double 147-148/16.12.76

Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IV^{ème} Internationale

CINCERA & Co activités anti-ouvrières en tous genres, protections privées et officielles

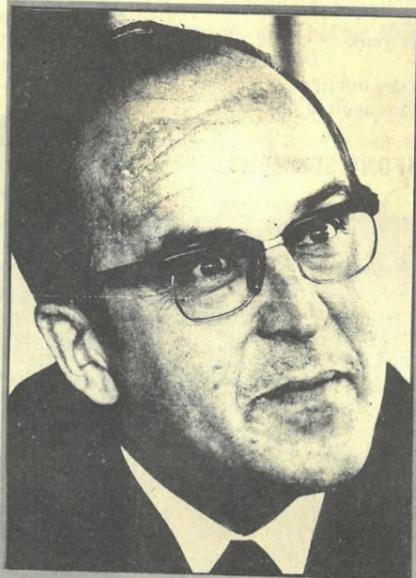


Nom: Cincera, Ernst

Activités: Dénonciations publiques, mouchardage, listes noires de militants syndicaux, de chrétiens engagés, etc. Conférences et publications appelant à la répression dans l'armée, l'Etat et le secteur privé.

Sources financières: subventions bancaires et patronales.

Parti: radical.



Nom: Furgler, Kurt

Activités: Chef du Département fédéral de justice et police. Espionnage par miniespions et écoutes téléphoniques de la gauche. Liens policiers internationaux. Lancement d'une police supracantonale. Campagne obscurantiste anti-avortement.

Parti: Démocrate-chrétien.



Nom: Schwarzenbach, James

Activités: initiateur des campagnes xénophobes. Soutien à Cincera.

Sources financières: riche famille d'industriels.

Parti: Républicains.



Nom: Girardin, Lise

Activités: Conseillère administrative de Genève. Ex-Conseiller aux Etats. Ex-Conseil d'administration de la SBS. Soutien à Cincera.

Sources financières: liens avec les plus grands banquiers du pays.

Parti: radical.

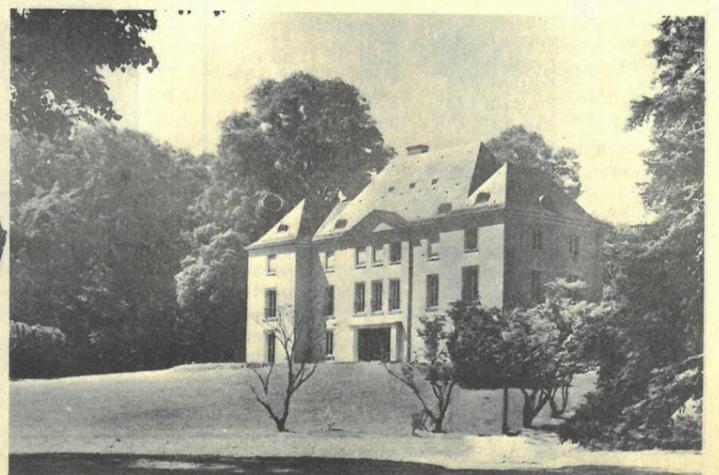
Aucune confiance dans leur justice!



"Vas-y Léon": les années trente à Genève vues par le Théâtre Mobile. Une table ronde de la brèche avec les créateurs.

page 15

UNE HAUTE
ECOLE POUR
FORMER LES
AGENTS DE
LA SAVAK A
GENEVE ?
pages 12 et 13



sommaire

EDITOS

40 heures : la lutte continue
Cincera : zorro de la bourgeoisie suisse 3

SOCIAL

Dubied : le million remis en cause 4
Nouvel accord dans le bâtiment 5

ACTUALITE NATIONALE

Vote du 5 décembre :
résultats et réactions 6
Le Noël des vendeuses 7
Le droit d'initiative torpillé 7

DOSSIER

Les documents de Cincera 8 à 11
Les luttes de soldats
Où va l'armée de milice

ACTUALITE INTERNATIONALE

IRAN : Mossadegh renversé par la CIA 12
Nouvelles révélations sur la SAVAK 13
ESPAGNE : à propos du referendum 14

THEATRE

Table ronde sur "Vas-y Léon !" 15

L'EVENEMENT

Les manoeuvres de Smith et Vorster 16

abonnez-vous

Abonnement à la Brèche :
abonnement de soutien : fr. 100.-
un an, enveloppe ouverte : fr. 45.-
un an, enveloppe fermée : fr. 55.-
un an, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous

Abonnement Brèche et Inprecor couplés :
un an, enveloppe ouverte : fr. 85.-
un an, enveloppe fermée : fr. 100.-
Journal "La Brèche", CCP 10 - 25 669
Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale
1000 Lausanne 17

Ed. resp. C.A. Udry.
Imprimerie : Cedips, Lausanne.

Je désire m'abonner à la Brèche, à la Brèche
et Inprecor (souligner ce qui convient) :

Nom :

Adresse :

Abonnement désiré :

Adresses des sections:

Aarau	Postfach 554	5001	Aarau
Baden	Postfach 495	5401	Baden
Bâle	Postfach 820	4001	Bâle 1
Berne	Postfach 1221	3001	Berne 1
Bienne	Case 13	2500	Bienne 4
Fribourg	Case 28	1700	Fribourg 6
Genève	Case 193 Taupe	1211	Genève 2
Jura	Case 59	2800	Delémont 1
La Chaux de Fonds	Case 829	2301	La Chaux de Fonds
Lausanne	Case Postale	1000	Lausanne 17
Lucerne	Postfach 55	6000	Lucerne 14
Neuchâtel	Case 32	2000	Neuchâtel 12
Oltén	Postfach 461	4601	Oltén
Renens	Case 186	1020	Renens
Soleure	Postfach 359	4501	Soleure
Tessin	Cas. postale 12	6932	Breganzona
Winterthur	Postfach 124	8406	Winterthur
Zoug	Postfach 1155	6300	Zoug
Zurich	Postfach 299	8031	Zurich



DEUX POEMES DE SARA

Il y a 12 ans qu'elle travaille en Suisse. Ses parents étaient paysans. Sa mère vit encore dans la province de Brescia. Son père est mort depuis longtemps.

Elle a occupé plusieurs emplois. Notamment, pendant 5 ans, comme perforatrice IBM. "... Ma situation actuelle n'est pas très brillante; je suis en convalescence et pas très bien guérie. A la suite de ma maladie, on m'a licenciée".

Sara écrit des poèmes : "moi aussi, j'écris des choses de temps en temps et si vous pensez que cela pourrait intéresser quelqu'un de les lire..."

Martyre d'ouvriers,
ils viennent ils repartent sans se faire remarquer,
ils vieillissent avant le temps leur peau est toute brûlée,
ils ne sont pas fins ils ne sont pas élégants,
ce sont les ouvriers.
Ils travaillent ils travaillent sans trop demander,
leurs vies sont toutes les mêmes, plates monotones,
la ligne est déjà tracée.
Dans tous les pays ils vivent de la même manière, paraît
que c'est nécessaire.
Eux meurent de fatigue et doivent économiser,
les autres s'embêtent et ne savent plus comment s'amuser.
C'est nécessaire disent les autres, on ne peut pas faire
vivre autrement les ouvriers.
Mais toi pourquoi acceptes-tu ça, l'ouvrier, pourquoi ?
Révolte toi, n'accepte plus de faire bien vivre les autres
et tu vivras !
Ne te reproduis plus en esclavage,
tes enfants seront des misérables comme toi.
Arrête de travailler et commence à penser.
Lève la tête depuis des milliers d'années,
lève la tête et regarde bien droit dans les yeux
ceux qui t'ont annulé.
Nous sommes des hommes avant d'être des ouvriers,
nous sommes des hommes et nous voulons avoir la dignité.

ELLE AURA DERANGE LEUR PROFOND SOMMEIL...

30 novembre 1976

Camarades,

Permettez-moi de vous féliciter sincèrement pour la part
très active que vous prenez dans la lutte pour les 40 heures
pour tous aux côtés des autres mouvements progressistes et
politiques suisses, la justesse de votre jugement ne laisse
place à aucune critique sérieuse sinon qu'à la démagogie pa-
tronale et ses fidèles serviteurs, car les 40 heures sont une
revendication qui profitera à l'ensemble des travailleurs,
alors qu'avec les conventions syndicales elles ne profiteront
qu'à certaines branches de notre économie, favorisées, les
autres restant en arrière.

Nous connaissons trop les dirigeants fonctionnaires ré-
trogrades de l'USS, soutiens du régime actuel du profit ca-
pitaliste, pour croire qu'ils lutteront jusqu'au bout (grève)
pour faire aboutir les justes revendications des travailleurs
de notre pays. Je sais que cette initiative ne passera pas en
Suisse, mais je crois fermement qu'elle aboutira à Genève,
et de toute façon elle aura dérangé le sommeil profond de
l'USS et démontre le mécontentement d'une partie des tra-
vailleurs suisses à son égard.

Veuillez agréer, camarades, mes bonnes salutations.
Emile D., employé (Genève)

GENEVE

THEATRE

THEATRE MOBILE, jusqu'au 2 janvier :
VAS-Y LEON ! de Ph. Sozzani et Michel Beretti
Maison du quartier de la Jonction, les mercredi, jeudi,
vendredi et samedi à 20 h. 30, le dimanche à 17 h. 30.

Le Théâtre de LA LUNE ROUGE présente :
Histoires inventées et Arthur et Arthurine
jeudi 16 décembre à 15 h. au Centre Maunoir (26, rue
Maunoir, Eaux-Vives)
jeudi 23 décembre à 15 h. à la salle de Paroisse Sainte
Clothilde (Jonction)
spectacle pour enfants et adultes (dès 3 ans).

BOESMAN ET LENA d'Athol Fugard, dans une
mise en scène de Roger BLIN (sur le thème de l'apar-
theid en Afrique du Sud). Au Casino-théâtre, du
14 au 18 décembre, à 20 h. 30.

CINEMA

CAC-VOLTAIRE : CINEMA ET FOLIE, du 14
décembre au 30 décembre (fermeture les 24, 25, 26),
avec :
Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur
et mon frère, de René ALLIO, unique séance : un dé-
bat avec René Allio, 17 décembre à 21 h.
et au Bistrot à images du CAC :
mercredi 15 à 21 h. 15 : de Saint-Gervais à Bel-Air,
vendredi 17 à 19 h. : débat sur l'internement psy-
chiatrique.

et samedi 18, de 15 à 19 h., dimanche 19 de 14 h. à
19 h., lundi 20 de 19 h. à 24 h. : UN AUTRE RE-
GARD SUR LA FOLIE, 4 fois 1 heure avec Bruno
Bettelheim.

LAUSANNE

samedi 18, à 21 h., au théâtre du LAPIN VERT (Cité)
jazz avec l'AMR Workshop

courrier

Miniera crudele e assassina,
miniera paesana, miniera montanara e italiana.
Non posso dire se sei tu o l'ignoranza la vera assassina.
Vengono per cercare il ferro, vengono per guadagnare
il pane, e tu li imprigioni e non li lasci andare,
i nostri minatori tu li vuoi punire, ma di cosa ?
di non voler emigrare di non voler partire !
Nel buio con il casco in testa e la lampada in mano
avanzano, come i cercatori di un tempo assai lontano.
Nell'umidità, inciampano tra i sassi,
scendono nei pozzi, salgono nelle rimonte,
l'aria è pesante i polmoni asfissiano,
tornano alle loro case con le ossa rotte.
Sono belli e forti in gioventu, ma sono presto deturpati,
un anno vale dieci,
a quarant'anni tossiscono ingrassano, sono già vecchi
quasi tutti ammalati.
Seduti stanno davanti alla porta di casa,
guardano le galline razzolare,
i loro bambini diventano grandi.
Cosè che ti fa sorridere giovane vecchio minatore stanco ?
Lo so, io l'ho capito, speri per lui un destino migliore.

NOTE SPECIALE AUX MILITANTS DE LA LIGUE

N'oubliez pas s'il vous plaît de RENOUELER
VOTRE ABONNEMENT à LA BRECHE avec les co-
tisations de janvier ! Les caissiers de sections doivent
pouvoir fournir à la rédaction d'ICI JANVIER 1977
le nombre d'abonnés par section pour 1977 avec
ABONNEMENTS PAYES. La même chose vaut pour
les abonnements à INPRECOR (abonnements groupés
par section). AU-DELA DE CETTE DATE, LES
MILITANTS DEVRONT SANS CELA PAYER
L'UN ET L'AUTRE AU NUMERO !

SOUSCRIPTION 40 HEURES : COMPTES PRESQUE BOUCLES !

Nous avons régulièrement fait appel à vous pour
nous aider à couvrir les frais exceptionnels de la cam-
pagne 40 heures. Au soir du 5 décembre, 18 000.- fr.
avaient été collectés. C'est beaucoup, même excel-
lent... il ne nous manque plus qu'environ 5 000.- fr.
pour boucler nos comptes. Merci d'avance pour ce
dernier effort !

LIGUE MARXISTE REVOLUTIONNAIRE
CCP 80 - 44 457 ZURICH (mention 40 heures)

inprecor

au sommaire :

ESPAGNE : les grandes manoeuvres de la bourgeoisie
RDA : pour Biermann (W. Huelsberg)
QUEBEC : une nouvelle période
USA : la gauche et les élections (T. Wohlforth)
MEXIQUE : Dévaluation du peso (A. Cuadros)
BRESIL : les élections municipales
ZAMBIE : les retombées de la chute du cuivre
THAILANDE : documents de la résistance.

ABONNEZ-VOUS POUR LE DEBUT JANVIER

Un an : fr. 45.-

(Gisela Scholtz, Société Générale de Banque, Agence Dailly,
1 030 Bruxelles, Compte courant 210 - 0320173 - 28).



TEMPS DE TRAVAIL ET LUTTE ANTI- CAPITALISTE

dossier sur la diminution du temps de travail

COMMANDEZ NOTRE BROCHURE fr. 6.-

Elle reste d'actualité même après le 5 décembre
LIBRAIRIE CEDIPS, 8bis rue de la Tour, LAUSANNE
LIBRAIRIE LA TAUPE, 5 rue Muzy, GENEVE

40 heures

LA LUTTE CONTINUE !

370 439 salariés, 22 o/o des votants, se sont prononcés pour l'introduction immédiate des 40 heures pour tous. Le résultat global peut sembler décevant. Il ne l'est pourtant pas, mesuré à la faiblesse générale de la riposte ouvrière, depuis deux ans, contre les licenciements massifs, les baisses de salaires, l'intensification du travail. Au contraire même : l'objectif des 40 heures, maintenant et pour tous, s'inscrit clairement à contre-courant de ce fatalisme, en faveur d'une défense intransigeante des intérêts de tous les salariés. Malgré les coups encaissés, le refus irresponsable de l'USS, le résultat montre qu'une partie non négligeable des travailleurs est prête à engager la contre-offensive. Sans compter qu'un tiers des travailleurs, jeunes et immigrés, étaient d'emblée exclus de ce "verdict populaire".

La démagogie patronale, qui prétendait soutenir l'idée des 40 heures mais préférer la voie "plus flexible" des contrats, a certes porté ses fruits. Au Congrès de l'USS d'abord, en 1975, lorsqu'il refusa de soutenir l'initiative sur la seule promesse patronale d'ouvrir des négociations. Lors de la votation ensuite sur une partie des travailleurs, confirmés dans leur scepticisme par le refus de l'USS et encore crédules à l'idée que les 40 heures "viendraient de toute façon".

Le refus de l'USS a dès lors porté un double coup au mouvement ouvrier. D'abord contre toute réduction du temps de travail, même progressive, en accreditant l'illusion d'un patronat "prêt à négocier" et qui déjà revient en arrière. Ensuite en limitant fortement l'expression de la force organisée du mouvement ouvrier et syndical face au patronat. Car il fallait plus qu'un "oui" de dernière heure, comme celui du PSS ou même du PdT, pour modifier sensiblement le rapport de forces. Et partout où cet obstacle a commencé à être surmonté, par une certaine mobilisation unitaire du mouvement ouvrier (Genève, Neuchâtel, Tessin par ex.), le rapport de forces a été beaucoup plus favorable aux salariés. Alors qu'à Winterthur, bastion FTMH, les oui atteignent juste 18 o/o.

Que malgré ces chantages et cette trahison, 370 000 salariés aient soutenu les 40 heures pour tous maintenant prend dès lors un relief plus significatif. D'autant que ce résultat est dans la moyenne de toutes les dernières votations où le mouvement ouvrier s'affrontait à la bourgeoisie : pensions populaires, assurance maladie ou RC, participation. Avec la différence que cette fois, de petites organisations du mouvement ouvrier (POCH, PSA, LMR) ont su montrer qu'en prenant l'initiative, en proposant des objectifs unitaires de classe, il est possible de modifier les rapports de forces vis-à-vis du patronat comme à l'égard des directions collaborationnistes du mouvement ouvrier.

Ce résultat de la campagne toutefois ne se chiffre pas dans les votes et ne se traduit pas encore dans une activité large et directe sur les lieux de travail. Mais il se compte dans les rangs syndicaux, dans les entreprises où, pour la première fois depuis longtemps, un débat ouvert sur la politique syndicale s'est engagé, renforçant les positions de ceux qui défendent une politique de classe au lieu des illusions pourries de la "paix du travail". Même au sein de l'USS, la FTMH s'est

vue minorisée sur la nouvelle initiative syndicale. Ce résultat se compte aussi dans les actions unitaires qui se sont développées durant toute la campagne, montrant que l'unité d'action du mouvement ouvrier pour des objectifs précis peut, en s'appuyant sur une réelle mobilisation des travailleurs, dégager une alternative à la collaboration ouverte avec le patronat. Ces effets pratiques sont incomparablement plus importants, même si moins visibles, pour préparer les batailles à venir dans les conventions et modifier la politique syndicale dans les entreprises ou les sections.

Evidemment, la bourgeoisie "respire". Après le soutien du PSS, elle craignait pire ! Et crie d'autant plus fort sa satisfaction de voir la collaboration de classes encore peu contestée dans les rangs syndicaux. Brugger, somme toute, ne fait que résumer ce que pense chaque patron depuis le début mais n'ose dire ouvertement qu'aujourd'hui : "le travail est notre capital le plus précieux" ! Pour une fois d'accord avec Marx pour dire que la richesse sociale provient du travail des ouvriers, le Président de la Confédération appelle tout le patronat et les syndicats conciliants à maintenir l'exploitation du travail par les horaires les plus longs d'Europe !

C'est dans la riposte à ces nouvelles arrogances patronales que se jugera réellement le résultat de cette première campagne pour les 40 heures. Dans le renouvellement des prochaines conventions d'abord. Contre tout attentisme, les 40 heures doivent être mises à l'ordre du jour en refusant de signer tout contrat qui ne contienne pas l'introduction rapide des 40 heures. En exigeant des syndicats des négociations publiques, afin que tous les salariés puissent en saisir l'enjeu, préparer leur mobilisation.

Mais il se jugera aussi autour de l'initiative syndicale. Forcée de proposer une alternative entre le refus patronal et l'initiative existante, l'USS s'est donné des délais lents, différenciés par branche, impliquant de 7 à 17 ans pour parvenir aux 40 heures. Manoeuvre de division, il n'en reste pas moins que l'introduction légale des 40 heures — que le patronat ne veut surtout pas — reste un objectif important pour les salariés, plus efficace que le jeu conventionnel. Pour cette seule raison, nous sommes prêts à soutenir cette initiative. Encore faut-il que l'USS tirant le bilan des conséquences désastreuses de sa politique de division, fasse la démonstration qu'elle le veut réellement. Une récolte massive de signatures, dans les délais les plus brefs, affirmant largement la volonté des salariés de ne pas céder sur les 40 heures, en serait une démonstration, le signe qu'il ne s'agit pas simplement d'une petite pression en vue de prochains compromis, mais d'un instrument de mobilisation appuyant les batailles contractuelles à venir. Dans ces conditions, l'unité réalisée pour le 5 décembre pourrait s'élargir et amorcer une nouvelle mobilisation d'ensemble des salariés.

Dans ces enjeux à venir, le poids des 370 000 salariés qui ont voté "oui", le 5 décembre, celui de tous ceux qui en ont été exclus à cause de leur âge ou de leur passeport, leur expérience de l'unité pour l'action expérimentée tout au long de la campagne pèsera beaucoup plus que les 22 o/o nationaux.

m. rivière

Après la découverte d'une partie des archives de Cincera par le "Manifeste Démocratique" à Zurich et la vague de protestations qu'elle a provoquée dans la presse et la population (2 000 personnes à l'assemblée du "Manifeste Démocratique" le 27 novembre), la bourgeoisie contre-attaque : Cincera ne serait qu'un honorable collectionneur — les hors-la-loi, ce seraient les gens du Manifeste, qui se sont emparés par la force de documents privés. "Quand le "Manifeste Démocratique" pénétrera-t-il chez vous par effraction ?" demande une gigantesque annonce payante, publiée en pleine page dans la presque totalité des quotidiens du pays...

L'honorable collectionneur reçoit l'appui inconditionnel de son parti — le parti radical zurichois —, de l'Union du Centre de M. Gnaegi, et des Républicains de James Schwarzenbach. En Suisse romande, les Groupements Patronaux Vaudois le soutiennent eux aussi : les renseignements accumulés par l'honorable collectionneur ne seraient que d'innocents instruments de travail fort utiles aux patrons : "sans doute, l'opinion politique d'une personne, de droite ou de gauche, ne doit-elle pas faire obstacle à son activité professionnelle; mais l'entreprise a parfaitement le droit de se prémunir contre ceux dont le but premier est de "faire sauter la baraque"". Les Groupements Patronaux Vaudois reconnaissent froidement que



« Cincera collectionnait des renseignements comme d'autres collectionnent des timbres »

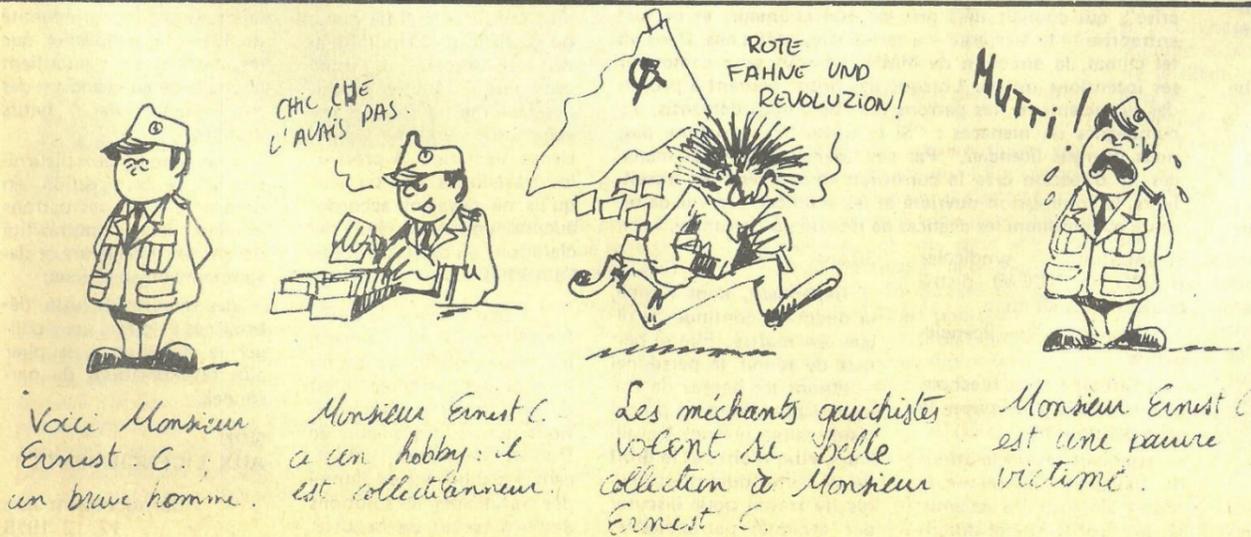
"bon nombre d'entreprises se sont renseignées auprès de M. Cincera avant d'engager tel ou tel candidat".

Le morceau est lâché : ce qui est bon pour les patrons est bon pour le pays. Ce sont les patrons qui ont fait la loi, ce sont eux qui en contrôlent l'application. Et de fait, pour une seule affaire, il y a deux enquêtes : l'une, ouverte contre Cincera, qui n'avance pas; il a fallu presque une semaine avant de poser les scellés sur les bureaux de Cincera... L'autre, contre le "Manifeste", avance beaucoup plus vite : arrestations immédiates de responsables du Manifeste, auditions, chasse à l'homme... Cette seconde enquête est dirigée en effet par un comparse de Cincera : le juge d'instruction Nüssli, ex-frontiste durant les années 30, aujourd'hui Union du Centre. Qui sont les bailleurs de fonds qui ont permis à l'"Action Liberté et Responsabilité" (cache-sexe du bureau de propagande patronale Farner), de réunir en quelques jours les centaines de milliers de francs nécessaires pour payer l'annonce citée ? Jean-Marie Vadoz, rédacteur en chef de 24 Heures cite lui-même (9. 12. 76), pour la Suisse romande : Henri Parel, directeur général de SUCHARD, Fernand Corbat, conseiller national radical genevois, Lise GIRARDIN, conseillère administrative radicale à Genève, membre du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE !

Dans les premiers jours de scandale, la NZZ, le journal de la haute finance suisse, a tenté de se distancer quelque peu des méthodes de Cincera. Celui-ci s'est chargé, dans une interview au Schweizer Illustriert, de rappeler à la NZZ qu'elle avait recouru plusieurs fois à ses services... En matière de défense des "libertés" (comme en matière de défense nationale), ce beau monde mène un double jeu : Cincera aurait le droit, dans le cadre de ses activités "privées", de communiquer aux patrons des renseignements qui peuvent amener un travailleur à perdre son emploi ou à ne pas être engagé. Mais lorsque des travailleurs organisent des piquets de grève au cours d'une lutte pour la défense de leurs postes de travail, ce beau monde déclare : les ouvriers violent la "liberté du travail"... En fait, ces "défenseurs des libertés" seront prêts à passer eux-mêmes à l'action sitôt que la défense de leurs profits l'exigera : ils engageront des "jaunes" pour briser les grèves, ils feront appel aux noyaux fascistes (qui se forment à nouveau en Suisse) pour aggraver les piquets de grève. Et ils peuvent compter sur des gens comme Furgler et Gnaegi pour garantir leur protection bienveillante, policière ou militaire : les préparatifs pour une police supracantonale et les manoeuvres de guerre civile de l'armée vont bon train !

A l'heure actuelle, une seule chose peut les arrêter : une puissante dénonciation publique du mouvement ouvrier dans tout le pays.

F. G.



DUBIED LE PATRON REMET EN CAUSE LE MILLION

Lundi 6 décembre, la direction de Dubied a fait afficher dans les trois usines de Couvet, Marin et Peseux l'annonce suivante :

AVIS AU PERSONNEL

Prélèvement sur le Fonds en faveur du personnel

A la suite de consultations entre Conseil d'Etat, Direction et partenaires sociaux, le Conseil de Fondation du fonds en faveur du personnel a adopté le principe de répartition préconisé par le Conseil d'Etat et va faire procéder au versement du montant de fr. 500 000.- concernant 1976, qui aura lieu le 15 décembre 1976, par la voie et le mode utilisés habituellement pour le paiement des salaires.

L'attribution est franche de toute déduction.

Le principe de répartition est le suivant :

Salaires	Attribution 1976 en o/o d'un salaire mensuel brut (base : même que le calcul du 25 o/o d'un 13ème mois versé à fin 1976)
Jusqu'à fr. 2 000.-	37,5 o/o
de 2 000.- à 2 250.-	20 o/o
de 2 250.- à 2 500.-	15 o/o
de 2 500.- à 3 000.-	10 o/o
doubles revenus :	l'attribution aux couples travaillant dans l'entreprise se fera sur la base du salaire de l'homme qui sera seul pris en considération

En outre, le Conseil de Fondation examinera les demandes relatives à des cas particuliers, en marge du principe de répartition.

Le montant de fr. 500 000.- concernant 1977 est mis en réserve par le Conseil de Fondation sur un compte spécial pour les circonstances prévues.

Pour le Conseil de Fondation
Le vice-Président Le secrétaire
Neuchâtel, le 6 décembre 1976

En septembre, la direction de la FTMH avait pu convaincre les grévistes de reprendre le travail en leur assurant qu'ils obtiendraient le million cette année et seulement pour les grévistes; Ghelfi accusa même ceux qui doutaient du contenu de l'accord de fin de grève de ne pas savoir lire !

En fait, dans l'accord de reprise du travail, la partie patronale n'avait pas cédé d'un pouce : le protocole de la séance du mercredi 8 septembre, dernière réunion entre les comités de grève, la direction, la FTMH et le Conseil d'Etat, 2 jours après la reprise du travail, est clair à ce sujet : "la partie patronale rappelle sa proposition initiale d'affecter un demi-million en 1976 et un autre demi-million en 1977 à titre d'aide sociale. A la requête du Conseil d'Etat, elle accepte d'envisager toutes autres hypothèses, sans prendre naturellement d'engagements".

C'est le Conseil d'Etat et la FTMH qui, dans leur volonté de faire reprendre le travail, ont fait miroiter la possibilité d'obtenir davantage dans d'ultérieures négociations. Aujourd'hui, ils peuvent faire de beaux communiqués, déplorant les décisions de la direction; c'est bien eux qui les ont acceptés de fait, en faisant reprendre le travail sur la base de promesses en l'air.

On peut relever que la clé de répartition n'est pas exactement celle que réclamaient les grévistes, surtout le point, scandaleux, des couples travaillant dans l'entreprise.

Une usine de la dimension de DUBIED n'en est pas à 500 000.- fr. près, si la direction les refuse, c'est par principe, pour bien montrer qu'elle ne cédera pas devant les grèves.

Nous publions deux interviews de travailleurs de DUBIED, réalisées samedi 10 décembre. L'une parle plus particulièrement de la situation dans l'usine, l'autre aborde le problème du syndicat.

UN SYNDICAT FTMH : "Ghelfi ne sait pas ce qu'est un syndicat"

* Pourquoi en arriver là après 4 semaines de grève ?

Sur le million, la direction ne veut pas céder par principe, c'est clair. Elle veut montrer que la grève, ça ne sert à rien. Aujourd'hui, beaucoup de travailleurs le pensent aussi, certains disent même que la commission ouvrière ne sert à rien non plus dans la mesure où tout ce qu'elle propose est balayé par la direction. A mon avis, ça montre simplement que faire grève une fois, ça ne suffit pas pour tout gagner d'un coup. Il faut que les travailleurs s'organisent dans les usines, et cela pas seulement pendant une grève. Les syndicats et les partis de gauche ont une grande responsabilité sur l'absence d'organisation actuelle. Le peu qu'on a obtenu après la grève que nous avons menée montre qu'en Suisse les patrons sont forts et dominant les travailleurs et les organisations syndicales. Il faudra encore d'autres mouvements, d'autres grèves pour obliger les patrons à céder. Le plus important aujourd'hui, c'est de continuer à s'organiser de faire des assemblées généra-

les et d'obliger le syndicat à informer et à défendre les travailleurs.

* Quelles critiques fais-tu au syndicat ?

Je n'accuse pas la FTMH en tant qu'organisation ouvrière, mais les Ghelfi et Ermatinger, qui ne sont pas de vrais syndiqués; ce sont des bureaucrates qui ne savent pas ce qu'est une lutte ouvrière. Toute leur attitude pendant et après la grève le prouve. La FTMH ne défend pas vraiment les travailleurs et la FCOM, ce n'est pas différent, en Suisse allemande, elle est liée à la Démocratie chrétienne. Si en Suisse romande, ce syndicat est plus combatif, cela tient à quelques individus

Tu connais l'attitude de la FTMH au moment de la signature de l'accord du 3 septembre pour la reprise du travail. Pour la répartition du million, c'est pareil : Ermatinger qui était en discussion avec le Conseil d'Etat sur ce point n'a jamais organisé de discussion avec les syndiqués à la base pour discuter des propositions. Les syndiqués ont appris la position de la FTMH sur la

répartition par la presse, tu te rends compte ! C'est un bureaucrate fini, ça arrange bien le patron, c'est sûr.

* Pourquoi restes-tu à la FTMH ?

Pour changer quelque chose, il faut rester dedans. On ne peut rien changer en sortant. Si les syndiqués les plus combatifs s'en vont, c'est foutu. Même si je suis seul à faire des critiques, je ne me démoralise pas. Si tu affirmes toujours tes positions, à la longue ça fait réfléchir d'autres travailleurs. Ce n'est pas possible de rester tout le temps indifférent. Actuellement, il y a déjà des syndiqués avec qui il est possible de discuter et de travailler. Ce n'est pas toujours facile, ceux qui remuent, on tente de les écarter. Mais pour moi c'est clair, il faut continuer à se battre à l'intérieur du syndicat, en faire une réelle organisation ouvrière.

Les assemblées générales de la semaine du 11 au 18 décembre seront rapportées dans la prochaine Brèche Elles permettront de faire le point.

UN OUVRIER DE COUVET : "L'accord a été mal fait"

la FTMH tient ses promesses. ("La FTMH, consciente de ses responsabilités, consultera les travailleurs et prendra toutes mesures utiles pour faire aboutir leurs légitimes revendications.")

* Pouvaient-on s'attendre à la décision de la direction concernant le million ?

L'accord de reprise du travail a été très mal fait. Il est imprécis et peut être interprété dans tous les sens. A l'assemblée générale de fin de grève, Ghelfi fit des promesses verbales : "je ne viens pas les mains vides; le million est là pour cette année et uniquement pour les grévistes". Pourtant, d'après l'accord signé, la direction est dans son droit.

On aurait dû nous montrer les accords obtenus par les travailleurs de Bulova et de Matisa... La FTMH, elle les possède, non ?

Jamais la FTMH n'aurait dû signer un pareil accord.

* Qu'en est-il de la situation de l'entreprise ?

Maintenant, à Couvet, il y a beaucoup de travail. La direction a engagé du personnel. Elle a demandé à plusieurs personnes de travail-

ler le samedi et même le dimanche matin pour terminer les commandes de fin d'année. Maintenant que la direction refuse de nous donner le million, on devrait refuser les heures supplémentaires tant que le million n'est pas distribué; on aurait là un moyen de pression.

* Où en sont les salaires ?

Les tricoteurs, qui avaient déjà débrayé avant les vacances, ont obtenu une augmentation de 150.- à 250.- fr. La direction essaie de nous diviser et nous acheter. Un jour avant d'afficher sa décision, elle a accordé des augmentations ridicules à une partie du personnel, 20.-, 50.- ou 100.- fr. C'est se fier de la tête des gens... surtout qu'on ne touche plus le réajustement depuis deux ans.

* Et les perspectives ?

Il faudra voir à l'AG, la semaine prochaine. Ce que je peux dire maintenant, c'est qu'en janvier il faudra élire à la commission ouvrière les travailleurs qui ont été les plus combatifs dans la grève, pas seulement pour discuter avec la direction, mais surtout pour informer les ouvriers, les préparer à se défendre. Ce ne sera pas facile et en plus les employés ont demandé à avoir leur propre commission ouvrière.



* Quelle réaction dans l'usine par rapport à l'annonce des 500 000.- fr pour cette année ?

Mécontentement général; tout le monde rouspète, mais de là à mettre quelque chose en avant, il y a un pas. Les délégués à la Commission ouvrière de Couvet ont donné leur démission et demandé une élection anticipée pour janvier. Ils ont raison, car ils n'ont jamais vraiment pu discuter avec la direction, elle les place systématiquement devant des faits accomplis.

On a obtenu que la FTMH et la commission ouvrière convoquent une assemblée générale pour la semaine prochaine. Là, il faudra faire des propositions précises et voir si

partiel jusqu'à 40 o/o, des bruits commencent à circuler, selon lesquels 210 ouvriers et ouvrières du Holding seront purement et simplement licenciés.

Ces licenciements interviendraient dans une "ville de crise", qui connaît déjà près de 100 chômeurs et où une entreprise — la Verrerie — a fermé il y a deux ans. Dans un tel climat, la direction de MMH fait tout pour camoufler ses intentions réelles. Lorsque des bruits courent à propos des licenciements, les patrons font de grands démentis, accompagnés de menaces : "Si le travail ne s'améliore pas, nous devons licencier." Par ces "démentis" et ces menaces, la direction crée la confusion et promène les travailleurs, la commission ouvrière et les syndicats, en vue de réduire au minimum les chances de riposte du personnel.

organisations syndicales (FTMH et FCOM) distribuaient un tract qui :

- dénonçait les licenciements;
- affirmait que ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise des patrons;
- attaquaient les déclarations du patronat, qui pleure la misère alors qu'il a accumulé des profits juteux durant

30 ans. Cependant, dans l'usine, la direction continue de régner en maître. Elle se permet de réunir le personnel — durant les heures de travail — pour faire sa propagande, alors que les travailleurs, eux, n'ont pas le droit de se réunir durant les heures de travail pour discuter des attaques patronales et

des moyens de se défendre.

Les ouvriers de Moutier ont déjà fait une expérience en matière de licenciements: la fermeture de la Verrerie. A l'époque, malgré les négociations et les promesses du patronat et, tenez-vous bien, du Conseil fédéral (!), aucune garantie de l'emploi n'avait été obtenue et l'usine avait fermé. Moutier Machines Holding ne doit pas devenir une deuxième "expérience Verrerie". A présent, les travailleurs ont pu voir qu'ils ne devaient accorder aucune confiance aux déclarations du patronat et des "autorités".

Le seul moyen de se défendre contre le chômage, les licenciements et toutes les attaques patronales, c'est de choisir les mêmes solutions que les travailleurs de Dubied, de Matisa, de Sarcem, les solutions de l'unité des travailleurs, les solutions de la grève et de la lutte.

Aujourd'hui à Moutier Machines Holding, il est possible et nécessaire de se défendre, avec le soutien des organisations ouvrières (politiques et syndicales), par :

- une assemblée de tout le personnel, pour discuter de la situation, élire un comité de lutte, et empêcher que les patrons ne camouflent le chômage en licenciant des travailleurs par petits groupes;
- une réponse aux pleurnicheries de la direction, en demandant que les patrons ouvrent leur comptabilité devant les travailleurs et devant leurs organisations;
- des mesures de lutte, débrayages et grève, pour obliger la direction à se plier aux revendications du personnel.

NON
AUX LICENCIEMENTS !

Correspondant Jura
12. 12. 1976

MOUTIER MACHINES HOLDING

Pas même le droit de se réunir pour défendre leur emploi !

Il y a environ deux ans, sous la houlette de l'économiste bourgeois Schaller, trois entreprises du secteur des machines (tours automatiques) fusionnaient à Moutier : Béchler, Tornos, Petermann. Cette fusion aboutissait à la création de Moutier Machines Holding (MMH), l'une des plus importantes concentrations industrielles du Jura par le nombre de travailleurs qu'elle emploie.

En réunissant les trois usines, le patronat avait deux objectifs qui devaient lui permettre d'augmenter ses profits : conquérir une place sur le marché international et restructurer la production. Aujourd'hui, avec le développement de la crise, cette politique de profit capitaliste commence à montrer ses conséquences pour les travailleurs. Les patrons de MMH organisent le chômage. Après un an de chômage

Quelle riposte ouvrière aux licenciements ?

Quelles ont été jusqu'à présent les réactions des travailleurs et des syndicats ? Il y a quelques temps, la FTMH menait, avec les patrons de MMH, des négociations qualifiées de "dures". Mais comme ces négociations "dures" ne s'appuyaient pas sur une mobilisa-

on du personnel pouvant aller jusqu'à la grève, elles n'ont apporté aucun résultat. Les patrons ne cèdent pas si les travailleurs ne les obligent pas à céder par leurs luttes. Encore une fois, la paix du travail n'aura rien apporté à des ouvriers menacés de chômage.

Plus récemment, il y a environ deux semaines, les

La FOBB a cédé

Lors de leur refus de la compensation du coût de la vie pour 1975, les entrepreneurs avaient déjà laissé entendre qu'ils seraient plus couplants à la fin 1976. On pouvait donc supposer, dans les sections, que des négociations à ce sujet allaient avoir lieu cet automne au niveau central. On s'imaginait en général que ces négociations auraient lieu sur la question des salaires. Personne ne connaissait toutefois ni les dates ni le contenu des discussions.

Début novembre, on apprenait soudainement que la Société Suisse des Entrepreneurs et la FOBB avaient mis au point centralement et secrètement un accord allant beaucoup plus loin qu'un simple accord salarial (voir ci-contre).

L'ensemble de cette proposition fut communiqué aux sections et aux délégués syndicaux 3 à 5 jours avant la Conférence professionnelle nationale du 13 novembre destinée à les ratifier. Une nouvelle fois, les négociateurs syndicaux se faisaient les porte-paroles du chantage patronal : "c'était à prendre ou à laisser". En d'autres termes, en cas de refus, il n'y aurait ni compensation du coût de la vie fin 1976, ni 13ème salaire dans les sections où il n'est pas fixé dans la convention cantonale.

L'affaire était vraiment énorme. Plusieurs sections étaient en colère. Lors de la Conférence à Olten, le 13 novembre, les délégations de Bellinzzone, Neuchâtel et Lausanne présentaient chacune une motion exigeant le renvoi de la décision à une conférence ultérieure, afin que les militants de la base puissent être avertis. Au vote, cette proposition recueillit une forte minorité (rapport de 5 à 7). L'accord fut finalement approuvé après de violentes discussions par environ 60 o/o des délégués. Une nouvelle fois, la FOBB pliait sous le chantage patronal parce que les délégués voulaient sauver les 50 cts. et la garantie conventionnelle du 13ème salaire.

La question n'est cependant pas de pleurnicher sur ce qui est arrivé. Ce n'est somme toute qu'une nouvelle démonstration du fait que dans l'état actuel des choses, la bureaucratie syndicale dispose encore d'une marge de manoeuvre quasi totale pour imposer ses visées collaborationnistes. La modification de cet état de fait passe par le renforcement des courants combattifs dans les sections cantonales et dans un deuxième temps par la mise en place d'un début de coordination entre ces courants. Les mois à venir livrent suffisamment d'occasions pour tenter d'avancer vers le premier objectif.

L'accord conclu ne concerne en effet que la convention-cadre d'une des branches du bois et bâtiment. Chaque canton connaît en plus pour chaque métier des conventions cantonales, qui, elles, arrivent à échéance fin 77.

Il est vrai que les entrepreneurs laissent entendre qu'ils essaieront, dans la maçonnerie en tout cas, d'éviter à tout prix des améliorations cantonales. Leur objectif est en effet d'exploiter la récession pour arriver à niveler les diverses conventions cantonales, en refusant toute concession supplémentaire. Il faut en plus reconnaître que la convention nationale du bâtiment et génie civil constitue d'habitude une sorte de référence pour toutes les autres conventions signées dans la branche. Le coup de force patronal de ce mois de novembre constitue donc une sérieuse hypothèque sur l'avenir de l'action sur le plan cantonal.

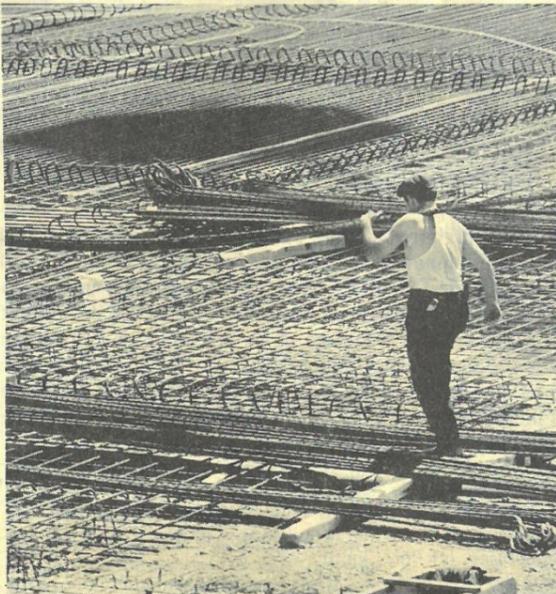
Il reste cependant possible de mettre en échec cette politique si on arrive dans un certain nombre de sections à mobiliser la base. Il s'agit de tirer, avec les travailleurs, la leçon de la manipulation nationale qui a eu lieu et d'utiliser l'année 1977 pour tenter malgré tout de mener une large campagne de sensibilisation et de mobilisation sur la question des conditions de travail et de salaires liées à la Convention collective du travail. Il est clair que dans beaucoup de cantons, un tel objectif est impossible à réaliser parce que les blocages existants au niveau de la bureaucratie centrale de la FOBB se reproduisent au niveau local. Les quelques sections où un certain travail est possible peuvent cependant jouer ici un rôle exemplaire. Si le travail est bien mené pendant l'année 1977, il est possible que des améliorations importantes puissent être obtenues en dépit de l'accord-bidon national et qui montrent aux travailleurs d'autres villes et cantons que la situation n'est pas sans espoir. L'efficacité de ce travail nous permettra de juger dans une certaine mesure de la profondeur de la réaction antibureaucratique qui s'est exprimée le 13 novembre à Olten.

Faucher

"PAIX DU TRAVAIL" SUR LES CHANTIERS ?

Le secteur de la construction a été le premier touché par la récession. Celui aussi où l'attaque patronale a été la plus brutale. De juillet 1973 à juillet 1976, le volume de travail a baissé de 59 o/o (75 o/o pour la construction de logements). Le nombre des travailleurs est passé de 264 000 à 153 000, soit une baisse de 42 o/o (55 o/o pour les travailleurs immigrés, 76 o/o pour les saisonniers) (1). Pourtant, cette attaque est passée pratiquement inaperçue grâce à la machine diabolique qui régit le statut des travailleurs immigrés : les licenciés de la construction chôment à l'étranger dans l'oubli le plus complet et l'impossibilité d'organiser la riposte.

Mais ceux qui restent et travaillent encore ne subissent pas moins les conséquences de la crise. La sous-enchère, le raccourcissement des délais sont devenus la règle pour les entrepreneurs. Les conditions de travail s'en ressentent : il faut travailler plus vite et plus dur, plus question de se mettre à l'abri quand il pleut, de tenir compte de la santé des travailleurs. Tous les moyens sont bons pour réaliser les profits sur le dos des ouvriers : suppression des bus conduisant aux chantiers, augmentation du prix des chambres



L'ACCORD

- * la compensation du coût de la vie est fixée à 50 cts
 - * le 13ème salaire est garanti dans tous les cantons
 - * la durée maximale du travail passe de 50 heures à 47,5 heures
 - * certaines discriminations des saisonniers concernant le 13ème salaire (les 8 o/o) sont supprimées
 - * les patrons ont le droit de verser des salaires jusqu'à 15 o/o en dessous du salaire moyen conventionnel (antérieurement 5 o/o pour les manoeuvres, 10 o/o pour les maçons A et B)
 - * quelques améliorations de détail : paiement des jours de carence de la CNA, augmentation d'un jour de congé pour décès, meilleure indemnité de départ en cas de longs rapports de travail, dans certains cantons augmentation des indemnités journalières pour caisse-maladie et augmentation de la part patronale des primes de 2,5 o/o, interdiction de licencier un ouvrier pendant qu'il touche les indemnités journalières pour maladie, allongement des versements en cas de service militaire à 21 semaines, certaines améliorations pour les apprentis
 - * une modification de taille sur le plan formel : en cas de désaccord dans le cadre des négociations salariales annuelles qui restent, chacune des parties peut résilier par avance la totalité de la Convention avec un délai de 3 ans
 - * pendant la durée de validité de la nouvelle convention, les nouvelles négociations continueront sur :
 - le droit des syndicats de disposer sur les chantiers et les entreprises de délégués
 - un accord sur les dispositions en cas de licenciements ou de fermeture d'entreprise
 - l'introduction du 2ème pilier dans le secteur de la construction.
 - * L'ensemble de cet accord reste secret jusqu'à ratification par les délégués syndicaux. Seule l'annonce des 50 cts. de compensation du coût de la vie peut être publiée dans les journaux syndicaux.
- Les travailleurs n'ont donc pas été consultés avant décision, pire, on les a trompés en ne communiquant que l'élément positif !

Des conventions éparées

Une difficulté particulière tient au fait que les conventions collectives des professions du bois et bâtiment ont été en général signées en période de haute conjoncture (1973), et sont par conséquent totalement inadaptées aux problèmes de la récession. Les délais de licenciement sont ainsi nettement inférieurs à ceux prévus par le Code des Obligations. La compensation du coût de la vie doit être négociée chaque année entre "partenaires sociaux" au niveau national d'abord, cantonal ensuite. Le 13ème salaire n'est pas prévu dans la convention-cadre nationale. Ils exigeaient en même temps que les syndicats renoncent à toute négociation complémentaire sur le plan annuel sur la compensation

(déduit directement du salaire), de celui des menus aux cantines (s'il y en a), recours aux manoeuvres pour faire le travail des maçons, réduction encore plus forte de la sécurité de l'emploi pour les saisonniers par l'introduction de contrats courts de 3 mois prolongés ensuite "à bien plaisir". Or les saisonniers s'étaient déjà vu mettre en question le 13ème mois (on l'appelle le 8 o/o dans la construction) en 1974 et 1975...

Quelques luttes ont éclaté dans ce secteur depuis trois ans. La liste est même assez longue : Bagnoud à Genève, Walo Bertschinger, Service Immeubles, Intertek, Leidi, Leu à Lausanne, Pizzera et la journée d'action des plâtriers-peintres à Neuchâtel, les employés techniques au Tessin. Mais dans l'ensemble, le secteur est sur la défensive. L'offensive des patrons est subie. L'organisation sur les lieux de travail est difficile, rare, et les syndicats, qu'ils le veuillent ou non, se perdent dans le traitement de cas individuels.

C'est dans ce contexte que la direction de la FOBB vient de porter un coup dur à ceux du bâtiment en liant les mains du syndicat à un nouvel accord de "paix du travail".

menaient de supprimer le 13ème salaire lors de la négociation des accords cantonaux.

Dans les autres métiers, la situation n'est pas plus rose. Les conventions sont en général cantonales de telle sorte qu'il est difficile d'avoir une vue d'ensemble. Citons néanmoins, à titre d'exemple, le cas du second oeuvre dans le canton de Vaud. Pendant toute la première moitié de 1976, les patrons de ces métiers ne voulaient accorder qu'une compensation ridicule, mé-

me l'abolir pour les menuisiers. La situation n'a un peu changé qu'au moment où les ouvriers ont menacé d'arrêter le travail et de manifester devant le Comptoir Suisse pendant l'assemblée générale de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. L'accord signé reste néanmoins très limité : 30 cts. d'acompte pour tous les métiers du second oeuvre pour 1975/76 versés au 1er janvier 77 et poursuite des négociations secrètes jusqu'au 30 novembre (qui jusqu'ici ne semblent avoir porté aucun fruit).

Une nouvelle défaite

Il saute aux yeux que, dans ces conditions, le renouvellement des conventions collectives générales revêtait une importance capitale. Dans les principales branches du gros et du second oeuvre le délai est fixé à fin 1977. Dans plusieurs sections, des militants syndicaux actifs en avaient compris l'importance : c'était une occasion de "remonter la pente" en utilisant toute l'année 1977 pour rassembler et mobiliser la base ouvrière, expliquer le rôle de cette échéance, discuter les revendications à avancer, définir les moyens à mettre en oeuvre pour obtenir gain de cause. Une année de travail n'était pas de trop, vu le manque d'information et d'habitude de mobilisation qui caractérise le secteur.

Dans le bâtiment et le génie civil, la bureaucratie centrale de la FOBB vient de détruire cette perspective par une manoeuvre tout à fait "exemplaire" de la politique de collaboration au sommet du syndicalisme suisse (voir ci-contre).

Cette décision constitue une nouvelle défaite pour les travailleurs. D'abord, par le contenu même de l'accord :

* La convention actuelle comporte de nombreuses lacunes pénibles pour les travailleurs (catégories salariales, intempéries, etc., etc.). Tout cela reste gelé pour 5 ans.

* La convention ne contient aucune amélioration concrète pour le cas de licenciements ou de faillites d'entreprise.

* La durée de travail est gelée pour 5 ans à 47,5 heures !

* Les patrons ont le droit d'abaisser les salaires jusqu'à 15 o/o par rapport aux

salaires moyens (ce qui peut compenser dans certains cas les 50 cts. de compensation accordés).

* La possibilité de résilier la convention collective en cours de route pour une divergence sur les salaires peut se retourner contre les travailleurs. Elle permet en effet aux patrons d'exercer en continuité un chantage sur les négociations salariales en cours (ce qui, dans un syndicat qui ne mobilise pas, ne peut être que négatif).

Mais l'effet psychologique est tout aussi néfaste. De nombreux travailleurs qui sont à priori méfiants à l'égard du syndicat — ne serait-ce que parce qu'ils doivent payer les cotisations, obligatoires dans le bâtiment, sans voir à quoi cela sert — sont persuadés que le syndicat fait le jeu du patron. L'accord de novembre 1976 est pour eux une belle démonstration de cette conviction ! Mais cela ne les amène pas pour autant à le combattre, à essayer de s'organiser en dépit de cela pour changer la politique syndicale. Confirmés au contraire dans leur conviction qu'on ne peut rien entreprendre, ils ne peuvent plus qu'admettre amèrement la dictature des entrepreneurs et des chefs de chantiers.

Sous cet angle, la "paix du travail" qui vient de signer la direction FOBB révèle son aspect le plus nuisible pour les travailleurs, le plus avantageux pour le patronat. Il faudra sans doute plusieurs mois de travail patient des militants syndiqués les plus actifs, peut-être quelques luttes menées courageusement à contre-courant pour "remonter la pente"...

Faucher

(1) Chiffres communiqués par la Société Suisse des Entrepreneurs.

40 heures

LE PATRONAT A TORT DE SE REJOUR SI VITE

Tous des "aventuristes" ?

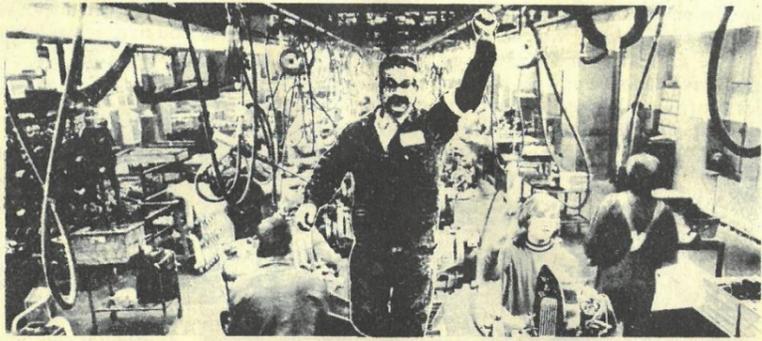
La bourgeoisie, bien entendu, s'appuie maintenant sur le résultat global pour justifier sa politique. Ainsi le SDES écrit : "Au vu du résultat du vote, il y a lieu de douter sérieusement du bien-fondé de la forme constitutionnelle que l'USS a choisie en lançant sa propre initiative sur la réduction de la durée du travail". Le refus des 40 heures immédiatement devient, pour M. Coureau et ses confrères, un refus de toute réduction légale du temps de travail ! Tous les moyens sont bons pour faire pression sur les directions syndicales et obtenir ce que le patronat recherche depuis le début de la campagne sur les 40 heures : faire échouer toute nouvelle réduction légale du temps de travail pour pouvoir mieux jouer du système conventionnel.

Nul doute que dans l'USS — et particulièrement dans la FTMH qui s'était opposée à la nouvelle initiative — le patronat trouvera de fervents défenseurs... C'est ainsi que se préparent les compromis de demain (comme lors de l'initiative sur les 44 heures) : si elle est lancée, l'initiative de l'USS ne sera pour ses secrétaires centraux qu'un instrument de pression dans les conventions, qu'ils comptent bien retirer sitôt un accord passé avec les associations patronales et le Conseil fédéral réduisant, par ex., l'horaire hebdomadaire dans l'industrie à 42 ou 43 heures.

Or toute la campagne pour les 40 heures a montré exactement l'inverse : pour la première fois depuis longtemps, dans le mouvement syndical, un large courant s'est manifesté en opposition aux partisans inconditionnels de la "paix du travail". Pendant que les secrétaires centraux dénonçaient les "aventuristes" du POCH ou de la LMR, les cartels syndicaux de Genève, de Bâle et de Zurich, la FST nationale contre la décision de l'USS, la conférence des présidents de l'Union PTT, des dizaines de sections syndicales se prononçaient pour les 40 heures immédiatement. Dans la section zurichoise de la FOBB, 50 o/o des membres répondant à un questionnaire de la direction faisaient de même. A la

Le système de la démocratie bourgeoise n'offre qu'un reflet déformé de ce qui se passe dans la société. Il ne s'agit pas seulement du fait qu'un tiers des salariés, les immigrés, les jeunes travailleurs aussi sont exclus de la votation. Sans doute, si ceux-ci avaient pu s'exprimer, le rapport de forces en faveur des salariés aurait été nettement plus favorable. Un exemple : au CEPIA de Genève (école professionnelle), où un "vote en blanc" était organisé pour les jeunes travailleurs, 80 o/o ont dit oui aux 40 heures immédiatement !

La déformation vient cependant aussi de ce qu'une votation ne traduit que très partiellement les changements qui sont en train de se produire au sein de la classe ouvrière et de ses organisations. Or de ce point de vue, tant les résultats plus détaillés que le débat qui a marqué toute la campagne avant la votation sont infiniment plus positifs parce qu'ils montrent, au mouvement ouvrier dans son ensemble, comment peut se poursuivre la bataille pour la réduction légale du temps de travail.



Les directions syndicales préfèrent la voie conventionnelle. Mais les travailleurs horlogers — auxquels on annonce de nouveaux licenciements massifs — attendent toujours de savoir ce que TSCHUMI est en train de négocier sur le temps de travail ! Dans la métallurgie genevoise en revanche, à l'initiative de militants syndiqués actifs, la FTMH a accepté la motion de ne pas signer de contrat sans l'introduction rapide des 40 heures. Plus importante encore la décision des typographes genevois : après une large mobilisation dans les entreprises, portée par les militants FST, un préavis de grève a été voté à une majorité de 80 o/o si les maîtres imprimeurs refusent les 40 heures.

suite du Congrès du PSS, le journal de la VPOD s'ouvrait à un débat représentant les différentes positions. Dans plusieurs sections genevoises (cf. ci-contre), le débat autour des 40 heures donnait l'occasion de préciser comment avancer pour les obtenir dans les conventions. De ce point de vue, le fait que 370 000 salariés se soient prononcés finalement pour les 40 heures immédiatement traduit assez exactement qu'une politique de défense intransigeante des intérêts de classe de tous les salariés peut s'appuyer sur une base non négligeable dans les rangs des travailleurs suisses.

mouvement ouvrier sait transposer le poids important des "oui" en une réelle mobilisation unitaire pour cet objectif.

Il est en effet particulièrement intéressant de noter le pourcentage plus élevé de oui aux 40 heures que de votes en faveur de la "gauche unie" (PS et PdT) aux dernières élections cantonales. Preuve que si au lieu de vagues promesses électorales, le mouvement ouvrier uni sait proposer des objectifs de lutte et de mobilisation précis (ce qui fut partiellement le cas pour les 40 heures), il renforce son audience et ses capacités de lutte.

A titre de comparaison

Si on compare les résultats du vote sur les 40 heures avec ceux d'autres votations récentes où les intérêts des sa-

lariés étaient en jeu, on voit d'ailleurs que les proportions ne sont guère différentes :

	nombre de oui	en o/o	o/o participation électorale
pensions populaires 1972	294 511	15,6	52,9
assurance maladie 1974	383 028	26,7	39,8
participation 1976 (USS)	471 941	32,4	39,4
assurance RC1976 (VPOD)	301 760	24,3	33,5
semaine de 40 heures 1976	370 439	22,0	44,7

Si l'on tient compte du fait qu'une partie de l'USS et quelques sections du PSS se sont prononcées contre l'initiative, le résultat n'est même pas du tout négligeable. Sans doute l'augmentation de la participation électorale a été probablement davantage due à des électeurs bourgeois ou petit-bourgeois qu'à un accroissement massif des votes ouvriers.

Là où les travailleurs sont allés voter, les pourcentages de oui sont beaucoup plus importants. En voici quelques exemples : dans la commune de Boncourt (siège de Burrus-tabacs), l'initiative est acceptée par 345 oui contre 333 non; les pourcents de oui se montent à 29 o/o à Delémont, 30 o/o à Porrentruy, 25 o/o à Moutier, 39 o/o à Locle et à La Chaux-de-Fonds, 29,8 o/o à Neuchâtel dont 40 o/o dans le quartier ouvrier de Monruz, 34,6 o/o à Lausanne dont 41,4 o/o à Prélaz, 49 o/o à la Cité, 43,8 o/o à la Pontaise, 48,7 o/o à Bellevaux, 46,3 o/o à Montoie, 43 o/o à Renens, 48,5 o/o à Malley, 32,6 o/o à Bâle-ville (avec majorité de oui à Rest. zum alten Zoll et Insel Schul-

haus), 29,4 o/o à Zurich-ville.

C'est évidemment sur ce type de résultats qu'il faut juger de l'audience qu'a gagnée la revendication des 40 heures et appuyer une politique syndicale et ouvrière active.

L'exemple de Genève

Mais pour qu'une telle tendance se traduise en un vote plus massif, il fallait tout le poids du mouvement ouvrier organisé pour faire pièce aux arguments patronaux sur la "catastrophe économique". L'exemple de Genève, où toutes les organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier ont appelé à voter oui est très parlant de ce point de vue. Le correspondant local de "La Suisse" l'a bien saisi en soulignant, après le 5 décembre, qu'à Genève "les travailleurs attendent des actes" de tous ceux qui se prononçaient en faveur des 40 heures progressivement ! Au moment où dans plusieurs secteurs (typographes, fonction publique, métallurgie) les 40 heures sont à l'ordre du jour, le résultat fortement favorable pour les 40 heures ne peut que renforcer les salariés si le

	o/o de oui aux 40 h.	o/o de votes PS/PdT
Vernier 3	67,4	43,5
Vernier 2	57,3	46,8
Grand Saconnex	56,0	28,1
Mail-Jonction	55,4	51,2
Onex	53,9	37,9
Meyrin 1	53,4	36,6
Servette Gd Pré	52,1	48,7
Acacias	52,0	49,8
Carouge	50,9	38,5
Lancy 2	50,2	35,4
Avully	49,2	38,9
Cluse-Roseraie	48,6	45,4
Puplinge	48,0	22,4
Saint Jean	47,5	42,7
Pâquis	47,0	46,9
Meyrin 2	45,7	29,7
Perly Certoux	45,6	18,3
Thônex 2	45,4	20,1
Croquettes	45,3	44,2
Bernex	44,9	23,9

Il faut en outre tenir compte, pour juger de ces résultats, que selon les statistiques de 1970, le corps électoral genevois compte 11,1 o/o d'indépendants, employeurs et employés supérieurs, 47,4 o/o d'employés inférieurs (28,1 o/o), d'ouvriers (17,3 o/o), de travailleurs à domicile, auxiliaires familiaux ou personnel de maison, 41,4 o/o enfin de retraités, étudiants, ménagères (20,9 o/o) et autres. Ce n'est donc pas exagérer de dire que les travailleurs genevois se sont massivement prononcés pour les 40 heures ! Surtout si l'on tient compte qu'il aurait suffi de 11 000 immigrés (sur un total d'environ 70 000) pour transformer ce "verdict populaire" en un oui massif des salariés !

LES RESULTATS VUS PAR...

l'Union Syndicale Suisse : DES NEGOCIATIONS SONT EN COURS

Encore faudrait-il savoir lesquelles, quels mandats les salariés ont pu donner à leurs "négociateurs", quelle mobilisation se prépare pour obtenir satisfaction ! Mais ce n'est pas cette satisfaction que cherchent les dirigeants de l'USS. Ils se félicitent au contraire du refus "d'une expérience pleine de risques pour l'économie (!) et les travailleurs" (Lutte Syndicale, 8 déc.). Quant à la nouvelle initiative, l'USS prépare déjà le compromis en veillant "à ce que la loi soit adaptée aux progrès réalisés conventionnellement".

La VPOD : PAS D'ALIBI !

Tout autre ton à la VPOD qui appelle ouvertement à relancer la bataille, y compris sur le plan légal avec la nouvelle initiative : "Le rejet massif de cette initiative ne saurait constituer un alibi pour les entrepreneurs et les gouvernants. Les travailleurs suisses sont résolus à se battre et sur le plan conventionnel et sur le plan législatif pour réaliser une réduction par étapes de la durée du travail" (Services Publics, 9 déc.). D'accord. Mais qu'on dise alors ouvertement que ce postulat reste à arracher non seulement au patronat mais aussi dans certains rangs syndicaux et qu'on ne laissera pas faire ceux qui veulent passer l'éponge sur le vote de 370 000 salariés !

le POCH : AUTOSATISFACTION

"370 000 pour l'initiative du POCH" titre son journal (8 décembre). Et sans entrer un seul instant dans les problèmes que posent les prochaines échéances contractuelles, la rupture avec la collaboration de classe, le POCH se pose en prétendant de l'USS : "si nous résumons ce qui a été provisoirement atteint, on peut dire avec certitude que la longue lutte des partis, syndicats et organisations qui travaillent pour les 40 heures a valu la peine. On n'empêchera plus la réalisation des 40 heures. (...) Sans l'initiative du POCH, il n'y aurait pas celle de l'USS".

le Parti du Travail : CHAT ECHAUDE ?

Echos contradictoires dans la "Voix Ouvrière". Le 7 décembre, A Magnin souligne l'aspect positif de la campagne qui a "remis au premier plan une revendication essentielle", forcé des engagements qui permettent d'envisager dans de meilleures conditions les batailles contractuelles. Le 10 décembre, la VO corrige son rédacteur en chef : "un espoir déçu a aussi été celui-ci : faire progresser l'idée de la diminution de la durée du travail. Le résultat va plutôt à fin contraire." Et d'ajouter que les 40 heures ne permettraient pas de partager le travail entre tous pour combattre le chômage. Poussé par le oui du PSS, le PdT avait dû s'engager à son tour, même avec ceux qu'il appelle "gauchistes". Magnin — comme bien des militants sans doute — y a vu un pas positif, l'amorce d'une politique unitaire de classe. Mais il y a manifestement à la V.O. des garants de l'orthodoxie pour rappeler à la raison : pas d'aventures avec les "gauchistes" (l'USS trouve-t-elle de nouveaux partisans ?). Cherchons plutôt à gagner "l'ensemble des forces ouvrières et populaires de gauche et un certain centre d'inspiration chrétienne". Ceux-là même qui s'opposaient aux 40 heures !

la Jeunesse Socialiste : PAS UN CONTRAT SANS LES 40 HEURES !

"Aucune convention ne doit être signée sans qu'elle comporte un point sur la réduction de l'horaire de travail. C'est la seule possibilité qui reste si on ne veut pas compter uniquement sur l'initiative lancée par l'USS, surtout que cette dernière nous a déjà habitués à certains volte-face qui ne semblaient pas toujours servir l'intérêt des travailleurs" (Infrarouge 15). Il faudrait même préciser pas de contrat sans l'introduction rapide des 40 heures. Ceci dit, la position des JS montre qu'une poursuite du travail unitaire est possible, en particulier sur le plan syndical.

le Comité d'Action Syndicale : MARCHANDS D'ILLUSIONS !

Plus électoraliste que tous, le CAS vaudois (RplC) annonce la "défaite" ! Pire : cette "aventure" serait désastreuse pour la classe ouvrière qui n'était "pas mobilisée pour cet affrontement", elle aurait "divisé le mouvement ouvrier sur des objectifs illusoire". L'aventure était jugée si "dangereuse" par les militants de RplC qu'ils ont préféré la politique de l'autruche : se cacher et se taire dans les entreprises et les syndicats ! Mais au fait, les travailleurs qui subissent licenciements et baisses de salaires ne sont-ils pas aussi peu préparés à la lutte ? Pourtant le CAS ne considère pas la grève comme "aventuriste"... Ce qui a manqué aux principales luttes de cette année, n'est-ce pas précisément les réflexes de solidarité de l'ensemble des travailleurs contre le patronat uni ? Opposer "le renforcement du mouvement ouvrier dans la lutte" à une campagne d'ensemble sur un objectif comme les 40 heures qui unifie tous les travailleurs, c'est ne pas comprendre que le débat sur l'initiative a permis à des milliers de salariés, de militants syndicaux, de discuter du meilleur moyen de défendre leurs intérêts, et de prendre position contre les directions syndicales les plus collaborationnistes. De ce point de vue, 370 000 salariés capables de se dégager de l'emprise politique des dirigeants de l'USS et du patronat, c'est un acquis considérable sur la voie de réelles confrontations entre le capital et le travail au cours des prochaines échéances contractuelles.

VENDEUSES :

Des heures supplémentaires... payées par le père Noël

Voici Noël, ô douce nuit... et voici, à l'occasion de la débauche de ventes et d'achats de Noël, revenir la période la plus dure de l'année pour les vendeuses, avec son cortège d'heures supplémentaires, de congés supprimés et "reportés à plus tard", de bruit accru, de pauses raccourcies ou supprimées, d'ouvertures nocturnes.

Ce dernier problème retient particulièrement l'attention au moment où plusieurs cantons ont introduit (par ex. Zurich ou Saint-Gall) ou s'approprient à introduire (par ex. Bâle ville) l'ouverture des magasins jusqu'à 21 h. une fois par semaine pendant toute l'année. Et ne nous disons surtout pas que c'est là un problème suisse-allemand... Depuis 1970, on reparle régulièrement (et discrètement) d'ouverture nocturne en Suisse romande aussi.

Sur le dos du personnel

Or, qu'il s'agisse de Noël ou du reste de l'année, qui fait les frais des ouvertures nocturnes ? Les vendeuses. Toute ouverture supplémentaire se traduit pour elles en heures supplémentaires dans le système actuel.

Certes, les "règlements de maison" stipulent une compensation de ces heures. Cependant, les faits contredisent souvent la théorie. Prenons l'exemple d'Innovation Lausanne : par rapport à une durée de travail régulière de "44 heures 30 en principe" (sic !) (art. 33), on stipule que "les heures supplémentaires sont compensées ou payées avec une majoration de 25 o/o dès la 61ème heure supplémentaire accomplie dans l'année civile et à partir de 46 heures de travail hebdomadaire" (art. 14). Ce qui signifie en clair qu'une vendeuse commence par donner au patron 60 heures par année ou 1 h.1/2 par semaine. Ensuite de quoi arrivent les majorations. Mais cette année, les vendeuses d'Innovation récupéreront juste leurs heures. De plus, nous dit une vendeuse "on a avancé l'ouverture d'1/4 d'heure et retardé la fermeture d'autant. On nous rendra ça en congés ici et là, au gré des chefs et non de notre fatigue bien entendu. Mais en attendant, pour nous, ça ne signifie concrètement qu'une chose : notre journée de travail dure 1/2 heure de plus."

Il faut d'ailleurs souligner que malgré les règlements, la présence des vendeuses dans les magasins pendant 50-52 heures n'est pas rare. Sans rétribution supplémentaire bien sûr.

Le problème se retrouve dans tous les grands magasins de Suisse.

Une vendeuse, qui est-ce ?

C'est une travailleuse particulièrement exploitée. Jugez-en. Une vendeuse en formation de 18 ans gagne, chez ABM, 700.- fr. par mois. Chez Migros ou Denner, 4,50 fr. de l'heure. A Innovation Lausanne on a récemment offert à une caissière (divorcée, deux enfants) 900.- fr. par mois. Le salaire net maximum de beaucoup de vendeuses qualifiées des grands magasins oscille dans toute la Suisse entre 1 200.- et 1 300.- fr. mensuels. Il est très difficile de les dépasser. Un chef de rayon femme gagne au maximum 1 900.- fr. (un homme gagne 17 o/o de plus en

moyenne). L'égalité des salaires n'existe absolument pas.

L'auxiliaire est d'ailleurs une des grandes "armes" des directions pour faire pression sur les salaires et diviser les vendeuses. On assiste depuis quelques temps à une nette augmentation des auxiliaires (augmentation proportionnelle, car le nombre total des vendeuses par magasin a tendance à diminuer), personnel dont plus le chômage s'accroît plus on peut faire ce que l'on veut, il n'a aucune garantie : une auxiliaire peut être renvoyée sans préavis et sans dédommagement. Elle n'a rien à dire.

Autre facteur important de division : la prime et le chiffre d'affaires. Dans les grands magasins on donne chaque jour aux vendeuses le chiffre à atteindre. Il est calculé sur la base du chiffre d'affaires du même jour l'année précédente, majoré d'un certain o/o. Une fois qu'elles ont dépassé ce chiffre obligatoire, les vendeuses touchent des primes. Le calcul en est si compliqué que peu d'entre elles comprennent comment il se fait. "La prime, c'est une malédiction, nous dit une vendeuse, ça crée des rivalités entre nous, ça rend l'atmosphère irrespirable. Chaque matin on nous répète qu'il faut faire le chiffre d'affaires fixé pour la journée. C'est l'angoisse. Pour finir, on est des machines à vendre... et puis on est moins maintenant qu'avant au rayon, on n'en peut plus." Interdiction de s'asseoir bien entendu. De fumer sinon pendant les pauses (1/4 h., 2 fois par jour, ils ne comptent généralement pas comme temps de travail). A ce taux-là, il ne faut pas s'étonner que toutes les vendeuses connaissent un ou plusieurs cas de collègues qui ont craqué : la dépression nerveuse est un mal très répandu dans les grands magasins.

Quelle défense des vendeuses ?

Les vendeuses consciemment syndiquées représentent actuellement une infime minorité. Dans le canton de Vaud, les 12 000 vendeuses et vendeurs environ sont représentés dans le plus grand désordre par une douzaine de groupements d'employés (syndicaux et autres). Mais il n'y a pas d'unité. Et on peut se faire une idée de l'efficacité de ces groupements lorsqu'on

entend un responsable dire que "le personnel de vente est en majorité féminin, donc pas préparé encore à des luttes de ce genre et n'ose pas s'affirmer". Ce monsieur ne dit pas qui et comment préparerait ce personnel féminin à la lutte... Une seule convention collective en Suisse romande, celle de Genève; c'est le seul endroit où l'on puisse lire que "les salaires sont susceptibles (sic !) de révision suivant les fluctuations de l'indice". Hors de cette formule vague, aucune obligation d'indexation, avec le résultat que les salaires ont très peu varié depuis 5 ou 6 ans, et en tout cas pas en rapport avec le coût de la vie. Autant dire que sur le plan des salaires autant que sur celui des conditions de travail, l'appui syndical est pratiquement égal à zéro.

Le règne de la peur

Les vendeuses sont donc livrées aux "chefs". Bien sûr on organise des votes pour savoir si elles acceptent l'ouverture du soir. Mais qui donc oserait voter ouvertement contre ? Aucune vendeuse n'est censée savoir ce que gagne sa collègue d'à côté : interdit. Interdiction également de parler de politique, car comme dit le règlement de la Placette "notre entreprise est politiquement et confessionnellement neutre". Ce même règlement qui dit en préambule : "Art. 1 : Nous voulons créer une ambiance de travail agréable et positive, nous juger nous-mêmes avant de critiquer, ne jamais oublier que nous tirons tous sur la même corde".

C'est sans doute au nom de ce beau principe qu'un chef du personnel de cette même entreprise disait récemment à une vendeuse qui réclamait au sujet de la vente du soir : "Nous avons toute une liste de gens qui attendent votre place et qui se contentent d'un salaire moindre, si vous n'êtes pas satisfaite".

Le dossier du personnel des grands magasins, lié d'ailleurs à celui de la consommation, n'est ici qu'entrouvert, et beaucoup reste à dire. Nous l'effleurons aujourd'hui juste pour qu'on n'oublie pas les grandes sacrifiées de décembre : les vendeuses.

Rose Redsock



VERS UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET DE LUTTE A L'UNI DE LAUSANNE

L'Assemblée Générale des étudiants de l'Université de Lausanne a publié le communiqué suivant :

« Actuellement est en cours la révision de la loi cantonale sur l'Université datant de 1916.

L'A. G. s'est réunie le 9 décembre 1976 pour en discuter, 250 étudiants étaient présents.

Constatant l'absence d'une réelle information de tous les étudiants par le gouvernement et le Rectorat, elle répond à la consultation lancée par le DIP précisément pour en dénoncer la procédure.

Elle se donnera les moyens de mettre au courant tous les étudiants en organisant une journée d'information et de discussion durant le mois de janvier en lieu et place des cours. L'A.G.

affirme en outre être la seule instance habilitée à donner l'avis des étudiants. »

La nouvelle loi du recteur libéral Rivier prévoit entre autres un renforcement de l'autorité du recteur, l'introduction de la limitation du nombre d'étudiants dans certaines facultés (numerus clausus), l'absence de liberté d'expression politique.

Partie prenante de la lutte qui démarre contre un tel projet de loi, le Comité Uni-Brèche invite à élargir cette lutte autour de revendications qui s'opposent clairement à la soumission de l'Université aux besoins de la rentabilisation du capitalisme suisse.

Dans le prochain numéro, nous rendrons compte en détail de cette loi et de la riposte des étudiants. (réd.)

CONTRE LE TORPILLAGE DU DROIT D'INITIATIVE !

18 mois : le Parlement propose que, dorénavant, la récolte des signatures pour le lancement d'une initiative populaire fédérale soit limitée à une telle durée.

Une attaque de plus aux droits démocratiques (et pendant ce temps, Kurt Furgler relance le projet de création d'une police supracantonale !)...

En octobre dernier, sur proposition du Conseil suisse des associations pour la Paix (Friedensrat), une série d'organisations ont discuté du lancement d'un referendum contre cette nouvelle loi. Pour la LMR, partant du fait qu'il est nécessaire de réagir à toute atteinte — quelle qu'elle soit — aux droits démocratiques, la formation d'un large front sur le plan national augmente les difficultés de la bourgeoisie à passer à l'attaque même dans les cantons où le mouvement ouvrier est le plus faible.

Ils veulent protéger la démocratie — en démolissant les droits démocratiques !

L'énorme proportion d'abstentions aux votes et la vague de NON aux différents projets du Conseil fédéral a inspiré à la NZZ (8,9 mars 1975) un article de fond intitulé : "Aux limites de la démocratie directe ?" Après s'être lamenté sur "la perte de confiance générale à l'égard des autorités, du Parlement et des partis", le principal organe de la classe dirigeante suisse constate : "le Souverain et le parlement de milice sont surchargés, les questions spécialisées deviennent toujours plus compliquées", et propose un remède "mesuré" : l'élévation du nombre de signatures... Le Journal des Associations patronales (no 38, 1974) était encore plus clair : "Par-dessus le marché de nouvelles initiatives sont lancées la plupart pour des motifs purement propagandistes." "C'est pourquoi le flot d'initiatives s'enfle sans frein au grand dommage de la démocratie." (no 43, 1974). Ce sont les initiatives lancées par le mouvement ouvrier qui sont mises en joue, comme le montre notamment la tentative de l'administration fédérale de faire échouer l'initiative 40 heures (POCH-PSA-LMR) après son dépôt parce que sur le texte des premières listes de signatures en allemand, il manquait la mention "seul le texte allemand fait foi"... Pour "protéger" cette démocratie, ces Messieurs les patrons proposent d'augmenter également le minimum de signatures à 100 000 et même 150 000 (aujourd'hui : 50 000) !

Attention à la tactique du salami...

La limitation de la durée de récolte des signatures n'apparaît donc que comme une des faces de cette tentative de torpillage du droit d'initiative. Il faut s'attendre à ce que la bourgeoisie manifeste la volonté de doubler le nombre de signatures requises, ce qui signifierait pour les petits partis, les groupes politiques d'opposition et les fédérations syndicales isolément l'impossibilité de lancer de nouvelles initiatives.

Tous ceux qui tentent de justifier de telles mesures en rappelant l'augmentation du nombre des électeurs depuis l'introduction du vote des femmes ne font que chercher de mauvais prétextes : il n'est pas devenu plus facile pour autant de récolter des signatures, cela ne demande pas moins de temps ni d'énergie. Par contre, le flot toujours croissant des assauts publicitaires, le nombre de réclames de toutes sortes qui assaillent la population; tels sont les véritables obstacles, car ils laissent de moins en moins d'espace pour sensibiliser les gens sur des thèmes politiques, à moins de disposer des mêmes armes financières que la publicité commerciale.

Pour défendre les droits démocratiques : l'unité la plus large du mouvement ouvrier

Dans le passé, le mouvement ouvrier a prouvé à de nombreuses reprises qu'il pouvait utiliser le droit d'initiative et de referendum pour favoriser les mobilisations des salariés. A l'heure actuelle, plusieurs initiatives, par leur contenu social et politique, activent la discussion sur une riposte aux mille facettes de l'offensive patronale. C'est précisément cela que la bourgeoisie voudrait empêcher à l'avenir : freiner toute polarisation politique qui sorte des "conceptions générales, soigneusement élaborées dans notre système de démocratie de concordance et amenées souvent avec peine sur des principes quelque peu résistants" (NZZ, 8/9. 3. 1975). Une telle polarisation entrave les compromis politiques que la bourgeoisie veut conclure avec le PS (semaine de 40 heures !) et oblige les partis bourgeois à révéler au grand jour leur caractère foncièrement hostile aux travailleurs.

Un refus commun des organisations ouvrières du torpillage du droit d'initiative n'est qu'un premier pas pour réagir tous ensemble contre les interdictions professionnelles, pour conquérir les mêmes droits politiques pour les travailleurs suisses et immigrés.

R. R.

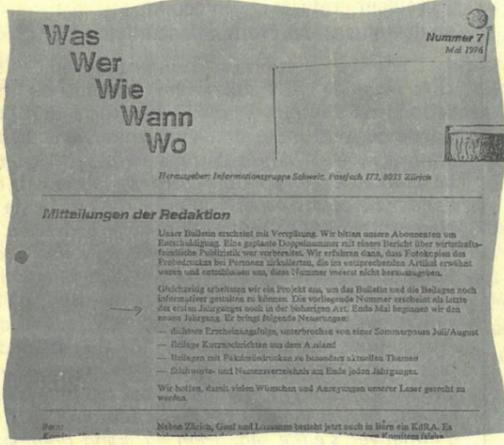
LES BASSES OEUV



Ernst Cincera, lieutenant-colonel, conférencier d'Armée et Foyer (l'officine de propagande de l'armée), graphiste et agent publicitaire, candidat malheureux sur les listes du parti radical zurichois, ne se contentait pas d'obtenir des renseignements "confidentiels" de l'armée, de l'Etat, des associations patronales et de travailler en étroite relation avec la police zurichoise. Il ne se contentait pas de découper des articles dans la presse de tout le pays. Appliquant les mêmes méthodes que les polices "officielles" — fédérales et cantonales — appliquent depuis de longues années sans être inquiétées, il allait "directement à la source". En espionnant les organisations de gauche, au besoin en y envoyant des indicateurs. C'est la découverte de l'un de ceux-ci — Andreas Kühnis — par les membres du comité du "Manifeste Démocratique", qui a permis de remonter la filière. Et ce que les membres du "Manifeste Démocratique" ont mis à jour en pénétrant chez Cincera grâce au trousseau de clés remis par le caissier-indicateur Kühnis est édifiant !

LES DOCUMENTS DE CINCERA

On peut lire dans une des dernières publications régulières de Cincera "Quoi, qui, comment, où, quand" la déclaration suivante :



"Notre bulletin paraît avec retard. Nous prions nos abonnés de nous excuser. Nous étions en train de préparer un numéro double en rapport avec des activités hostiles à l'économie. Nous avons appris que des photocopies d'exemplaires de contrôle circulaient parmi des personnes mentionnées dans l'article en question, et nous avons décidé de ne pas publier ce numéro jusqu'à nouvel avis". Cincera et ses méthodes dénonciatrices semblent avoir rencontré tout de même pas mal de résistance, comme l'atteste aussi une lettre publiée par le Manifeste, adressée à Cincera par son ami de l'Union du Centre (UDC) Hans Scharpf qui n'est pas parvenu à obtenir la signature d'un anti-communiste acharné, Ernst Borer, pour le patronage d'une de leurs associations.

De même, la situation financière n'est pas toujours brillante : les bailleurs de fonds ont parfois l'impression d'un certain "gaspillage". Un rapport du GzA (Groupe d'analyses critiques) note le 15. 2. 1975 :

"La situation financière, que ce soit concernant la fortune, l'état des dettes ou encore les dépenses d'exploitation, est si insatisfaisante..."

Néanmoins, le GzA a tout de même réussi à dépenser 150 000 francs en 74, dont 40 000 uniquement pour payer les indicateurs.

Car, si la bourgeoisie ne tient pas trop à se "mouiller" aux côtés de Cincera, elle n'hésite pas à recourir — discrètement — à ses services. Qu'il s'agisse de prévenir l'engagement de syndicalistes actifs, ou celui de chrétiens de gauche, ou encore d'enseignants aux méthodes pédagogiques progressistes, etc., un extrait d'une liste de donateurs révèle le bien qui a recours aux services de Cincera :



DE CINCERA A FURGLER

Les mini-espions, les computers et la PMI

Le Conseil fédéral veut créer une Police Mobile Intercantonale. Périodiquement, sous une forme ou une autre, le projet ressort des tiroirs. Durant ces derniers mois, Kurt Furgler (chef du Département de justice et police) y a fait allusion à plusieurs reprises; notamment en novembre 1975, devant le Congrès de la Société suisse des juristes, à Montreux. Deux événements au moins ont accéléré les préparatifs : l'occupation du chantier de la centrale nucléaire de Kaiseraugst en 1975 et la grève (avec piquets et manifestations) des 1 000 ouvriers de Dubied. Dans les deux cas, les gouvernements cantonaux concernés (Argovie et Neuchâtel) se sont plaints publiquement de ne pas avoir suffisamment de policiers anti-émeutes à leur disposition pour réprimer ces luttes...

peuvent passer en un tour-de-main de l'usage "civil" à l'usage militaire et qui ont déjà séduit les tortionnaires chiliens !

Un nouveau projet de loi pour une police nationale...

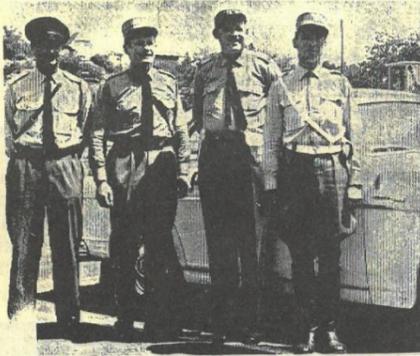
"Un projet de loi sur le renforcement des mesures policières de sécurité a été soumis à la procédure de consultation par le Département fédéral de justice et police. A la base de ce nouveau projet, on trouve l'idée d'une police de sécurité à la disposition du Conseil fédéral : les cadres seront mis en place par la Confédération, tandis que les effectifs seront composés d'unités des polices cantonales comme un assemblage d'éléments préfabriqués. La Confédération assume, à ses frais et de manière homogène, leur formation et leur équipement. En dehors des périodes de formation et d'intervention, ils accompliront leur service ordinaire dans leur canton de provenance." (ATS, souligné par nous, red.)

Kurt Furgler est habile : il sait bien que s'il reparle de "police anti-émeute", d'une façon ou d'une autre, il se heurtera d'un côté aux irréductibles du fédéralisme et de l'autre aux membres du mouvement ouvrier : il n'a pas oublié qu'en novembre 1970, les électeurs de Schwytz d'un côté, et en décembre 1970 ceux de Genève de l'autre côté ont refusé à une majorité des 2/3 l'adhésion de leur canton à la PMI.

Alors Kurt Furgler ne parle que de "protections de conférences" et de "passagers d'aéronefs suisses à protéger". Mais le tour de passe-passe est un peu gros. C'est la PMI qu'on nous ressort là.

Pas plus que Cincera, Furgler n'est un fanatique isolé : il peut compter sur le soutien indéfectible de la grande bourgeoisie suisse. Les formules cyniques de Jacques-Simon Eggly, rédacteur en chef du Journal de Genève, le soulignent :

"Il y a peut-être en Suisse des gens qui font entre autres des enquêtes abusives. Il y a peut-être des organismes privés ou semi-officiels qui ont établi des fiches de renseignements dans une orientation d'esprit discutable. Mais une chose peut être dite, doit être dite : s'il existe un état démocratique qui est peu policier, c'est bien la Suisse. Le fait peut se reconnaître sous mille aspects. Il en est un tout simple : la Suisse a bien peu de policiers". (JS Eggly, JdG, 1. 12. 1976.)



Peut-être un jour les CRS helvétiques ? se demande la NRL radicale...

Cincera, Furgler, quelle différence ?

Kurt Furgler, en ordonnant la pose de mini-espions au Congrès d'Epalinges de la LMR en 1973, ou en autorisant de nombreuses écoutes téléphoniques à l'encontre de militants du mouvement ouvrier fait en somme exactement le même travail que Cincera; dans les mêmes buts, et au service des mêmes intérêts; la seule différence : Kurt Furgler et le procureur général de la Confédération, qui est à ses ordres (Gerber), disposent de moyens matériels beaucoup plus puissants. La fonction essentielle des "dossiers" de Cincera, c'est "l'épuration". "Gauchistes", "syndicalistes actifs", "chrétiens de gauche", "personnalités critiques", tous doivent être tendanciellement mis à l'écart des postes officiels, des emplois dans les services publics, dans les entreprises.

De même, dans l'armée, la volonté de la bourgeoisie suisse de sélectionner des "troupes spéciales" hautement sélectionnées d'un point de vue politique implique le rassemblement d'une masse très importante de données sur les soldats suisses : ce n'est sans doute pas étranger au fait que Cincera dispose de documents militaires "secrets" sur les "activités hostiles à l'armée dans la troupe", et sur les soldats qui entrent en conflit avec la hiérarchie. Cincera réunit aujourd'hui toutes ces données sur ordinateur... Décidément LES COINCIDENCES SE MULTIPLIENT : l'armée elle aussi s'est dotée d'un ordinateur central, qui centralise des renseignements sur l'ensemble des soldats de l'armée suisse : c'est le système PISA (1), dont le DMF garantit qu'il ne contiendra que des données "strictement militaires". Aujourd-

d'hui, peut-être. Mais quoi de plus facile que de coupler deux sources différentes de renseignements classifiés électroniquement : le fichier de PISA et celui de CINCERA, par exemple ? L'un contient les données militaires (âge, incorporation, etc.) et l'autre le "curriculum politique"... On comprend pourquoi la grande bourgeoisie, et la hiérarchie militaire helvétique (qui a fait de Cincera son conférencier politique favori) sont peu empressées de désavouer ses méthodes "peut-être abusives"...

COMMENT LES COMBATTRE ?

On ne se défend pas contre les infiltrations, les dénonciations, les listes noires des agents officiels ou privés du grand patronat suisse en appelant à la rescousse d'autres agents au service du patronat : les flics, les juges, civils ou militaires ! Dans le meilleur des cas, ceux-ci ne feraient qu'appliquer une légalité créée par la bourgeoisie pour défendre ses intérêts : la propriété privée en premier lieu.

Certes, il est important d'exiger que la justice "officielle" enquête sur les véritables comploteurs; mais en l'occurrence, le "magot" est déjà en lieu sûr, grâce à la lenteur protectrice du juge d'instruction zurichois Nüssli, ex-nazi durant les années 30, et membre de l'Union du Centre ! Il n'y a aucune raison de faire confiance à la justice bourgeoise...

C'est pourquoi, la Ligue Marxiste Révolutionnaire a proposé aux membres du Manifeste Démocratique et aux personnes "archivées" par Cincera de former une commission d'enquête indépendante. Une commission qui ait la confiance des individus concernés. Il faut exiger pour cette commission le libre accès à toutes les institutions qui sont soupçonnées d'être mêlées à l'affaire. Cincera : le Département de l'Instruction publique zurichois, le Département militaire fédéral, les banques, les nombreux bureaux et appartements de Cincera. Il faut que cette commission réclame la compétence de consulter et de publier tous les documents qui révèlent l'étendue de l'atteinte aux droits démocratiques les plus élémentaires réalisée par l'équipe de Cincera.

Nous défendons en effet les droits démocratiques (ici, la liberté d'opinion et d'expression, le "libre accès" à toutes les professions — quel que soit l'engagement politique ou syndical des travailleurs, etc.). Mais nous ne défendons pas les institutions "démocratiques", qui font partie intégrante de cette machine de guerre contre les travailleurs qu'est l'Etat bourgeois.

Publicité dans la revue des officiers (ASMZ).

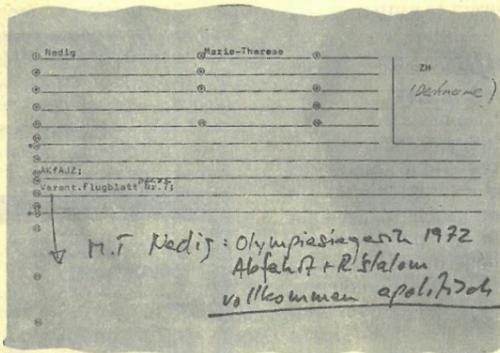
Déjà au mois de septembre, nous avons dénoncé dans ces colonnes (La Brèche no 141) le projet des chefs des départements cantonaux de la police d'acheter des hélicoptères pour la répression des manifestations, sous couvert de "réglementation de la circulation". Plusieurs indices convergent vers le choix d'un appareil de la firme ouest-allemande MBB (Messerschmitt-Bölkow-Böhm), celle-là même qui dispose en la personne d'un colonel de l'armée suisse, Hans Tschäppeler, d'un représentant bien introduit dans les hautes sphères de la hiérarchie militaire et policière. Nos chefs de la police sont intéressés par ces appareils légers, qui

RES DE L'ETAT DE DROIT

Parmi les bailleurs de fonds, on reconnaît :

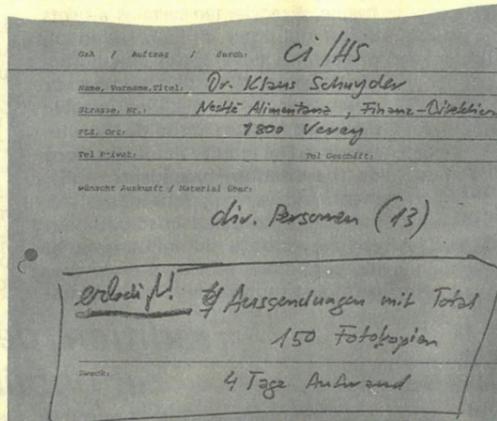
- * H. Braunschweiler, président de la Winterthur-Accidents,
- * M. Singer, président du Crédit Foncier Suisse,
- * W. Leimbacher, de la Société Suisse de Réassurances.

Jusqu'en 1973, le fichier de Cincera contenait 3 500 noms. Depuis lors, la "liste noire" s'est élargie à environ 10 000 noms, selon Jürg Frischknecht (journaliste de gauche sur la piste de Cincera depuis plusieurs années), qui sont enregistrés sur un "terminal" de computer. Un exemple parmi les 3 500 anciennes "fiches" qui sont tombées dans les mains du Manifeste :



Les limites des capacités des collaborateurs de Cincera sont assez nettes : pour se moquer des policiers, des apprentis zurichoïses avaient imprimé comme éditeur responsable de leur tract le nom de la skieuse suisse... Il a fallu semble-t-il pas mal de temps à Cincera pour comprendre le canular ! Mais ses informations sont loin d'être toutes de

cet acabit :



Ainsi, d'après cette fiche de commande, un des directeurs des finances de NESTLE s'est adressé à Cincera pour obtenir des renseignements sur 13 personnes. Il s'agit bien entendu des 13 membres du Groupe Tiers-Monde, entraîné en procès depuis une année par Nestlé (Nestlé a gagné juridiquement le procès, mais l'a perdu "politiquement" : ses pratiques ont été très largement dénoncées).

Ernst Cincera et Hans Scharpf (UDC) ont eu besoin de 4 jours de travail pour expédier à Nestlé 4 colis comprenant au total 150 photocopies !

Qu'en est-il de ce "fichier" aujourd'hui ? D'après Jürg Frischknecht, les nouvelles données sur ordinateur et les micro-films contenant des copies d'articles de toute la presse seraient définitivement hors d'atteinte. Le juge Nüssli a accordé près d'une semaine à Cincera pour les planquer...



QUE DEVIENNENT CES LUTTES DE SOLDATS QUI INQUIETENT TANT CINCERA ?

Deux ans après la première réunion de ce genre, le 21 novembre dernier s'est tenue à Berne une réunion nationale des soldats, qui a permis de tirer le bilan des luttes des soldats cet été en Suisse.

Cette réunion marque un réel ressaisissement du mouvement antimilitariste dans les écoles de recrues. Les Comités de Caserne (CC) les plus combattifs cet été (Colombier, Tesserete et Sion) ont avancé à cette occasion un certain nombre de propositions, qui tendent vers une redéfinition politique du combat antimilitariste : d'abord, une opposition plus ferme à l'armée du capital, au travers de la dénonciation de toutes les manoeuvres, ordres et discours d'officiers qui font allusion de près ou de loin aux fonctions répressives de l'armée à l'intérieur du pays. Ensuite, une résistance plus constante aux fonctions d'embrigadement physique (résistance aux ordres stupides, au drill, aux exercices punitifs, refus du chantage aux sorties et aux congés, etc.).

1.- L'"affaire Bandiera Rossa"

Au cours d'une soirée au bistrot, une quinzaine de recrues se mirent à chanter Bandiera Rossa (chanson communiste italienne). Ceci ne plut pas au commandant de la compagnie qui ordonna à un des chanteurs de se taire. Celui-ci refusa d'arrêter de chanter, et même de se lever sur un nouvel ordre du commandant. Le soir même, la recrue était mise aux arrêts provisoires, puis libérée en attendant la conclusion de l'enquête entamée à son sujet. La riposte ne tarda pas à venir. Une pétition circula dans la compagnie (cp), demandant "la levée immédiate de toute sanction contre le chanteur" et soulignant que "ces mesures constituent une atteinte flagrante aux droits du soldat, notamment la liberté d'opinion et d'expression". Ce texte fut signé par le 90 o/o de la compagnie (effectif total : une centaine de soldats). La quasi totalité d'une compagnie prenait ainsi conscience de l'importance de la lutte pour la liberté d'expression à l'armée.

2.- Les délégués de la cp IV

L'idée des délégués na-

quit d'un mécontentement général dû au raboutage systématique, voire à la suppression des sorties. Chaque section désignait un ou deux représentants. Ces derniers, après discussion envoyaient trois d'entre eux auprès du commandant. Surpris (épouventé ?), il refusa chaque fois de les recevoir en bloc. Mais il fut contraint à chaque fois de fournir des explications, parfois des compensations. Lorsqu'une section refusa de reprendre le travail à cause de la nourriture dégueulasse, l'envoi d'un délégué choisi par la section fut accepté sans condition par le commandant. (Extrait du journal de caserne no 4). Cet exemple est extrêmement important, car il montre comment des recrues ont commencé à mettre en pratique la revendication des droits démocratiques, commencé d'imposer (à un niveau encore faible il est vrai) à la hiérarchie des structures d'auto-organisation des soldats.

3.- La dernière distribution

Le jeudi 4 novembre, le 4ème et dernier no du journal de caserne est distribué dans toutes les compagnies. Or, dans une des compagnies, la hiérarchie parvient,

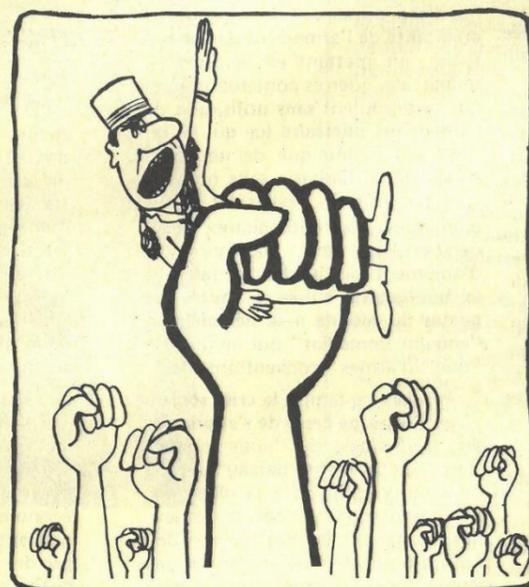
après une rapide enquête menée en douce, à dénicher deux moutons (futurs flic et douanier) qui dénoncent un des distributeurs. Le juge d'instruction, appelé en toute hâte, entame une enquête contre ce dernier, même pas 24 heures avant le licenciement de l'Ecole de Recrues. La déclaration suivante, manuscrite, circule dans tout le bataillon : "Nous soussignés déclarons avoir participé à la distribution du journal de caserne no 4". En trois heures, juste avant la sortie définitive du samedi 6 novembre, plus de 160 signatures, provenant de tout le bataillon (500 soldats), sont récoltées, puis envoyées au DMF, au lieutenant-colone Addor (commandant de l'ER) et au juge d'instruction !

Des mouvements de ce genre ne sont que l'expression visible d'un phénomène beaucoup plus profond qui touche les recrues, beaucoup de sous-officiers, et même certains lieutenants : la crise de l'idéologie de défense nationale. Il est très difficile pour la hiérarchie d'imprégner réellement la troupe d'un esprit nationaliste. Pour la grande masse des recrues, "on va à l'armée

Le lieutenant-colonel Ernst Cincera, à travers les officiers qu'il a pour tâche d'"éduquer", peut en fait haranguer l'ensemble des soldats de ses analyses maniaques sur "la subversion dans l'armée suisse". Les Comités de Soldats, mettant l'accent ces dernières années sur la défense des droits démocratiques des soldats, visaient juste, mais n'apportaient qu'une réponse incomplète à l'offensive de la hiérarchie inspirée par Cincera et ses semblables.

L'exemple de Colombier montre que de plus en plus les soldats seront en mesure de fermer la bouche à leurs officiers : "l'ennemi intérieur, c'est vous !"

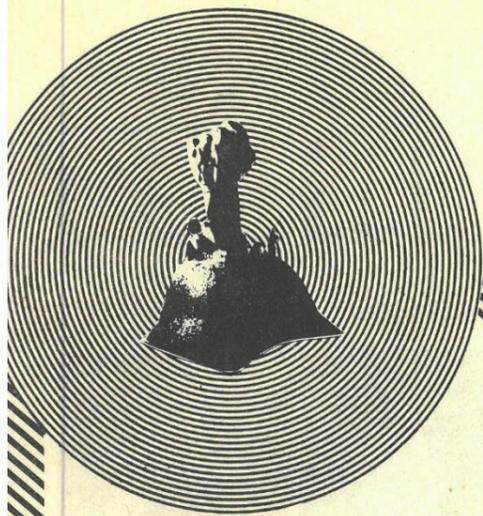
Depuis 4 ans, les journaux de caserne ont conquis un espace fort précieux et offrent le support indispensable qui permet aux soldats d'étendre leurs luttes, de mieux les faire comprendre, de mieux les transmettre aux autres soldats, au mouvement ouvrier et à l'opinion publique.



parce qu'on y est obligé, siles, bombes atomiques, etc...), le manque d'enthousiasme d'une part non négligeable des caporaux, et plus généralement, la crise des valeurs bourgeoises, en particulier celles de Patrie, de Neutralité, de Discipline, etc. Il est important de souligner que cette crise du militarisme ronge toujours l'armée, malgré les déclarations trop hâtives d'officiers supérieurs qui annoncent "la fin des

CS et de l'antimilitarisme". Cette année, les luttes des soldats ont eu un caractère différent par rapport aux années précédentes : elles ont été moins spectaculaires et surtout très inégales selon les casernes, ou même selon les compagnies. Cette modification du climat général résulte de deux causes principales : d'une part, la crise économique qui inspire un climat de crainte dans de nombreuses troupes — essentiellement par peur de ne plus trouver d'emploi ; d'autre part, cette année, en raison du recul des mobilisations étudiantes et lycéennes, il y avait moins de recrues ayant connu des expériences de luttes et d'organisation de mouvements avant l'école de recrues et qui soient ainsi capables de développer des comités de casernes. L'expérience de Colombier montre bien que, dans une compagnie où le comité de caserne ne s'implante pas dès le début, la hiérarchie parvient à imposer une discipline qui n'est pas ouvertement contestée ; mais il suffit qu'un regroupement de quelques recrues antimilitaristes se forme dans une compagnie pour qu'un climat de résistance et de contestation des ordres s'installe et que des mouvements collectifs se développent.

Depuis quelques temps, la hiérarchie réaffirme de plus en plus ouvertement que l'armée a pour fonction de maintenir l'ordre dans le pays et multiplie les exercices qui préparent les soldats à assumer ce rôle. Cela va encore discréditer davantage l'armée comme instrument de soi-disant défense nationale.



OÙ VA L'

Le procès le plus scandaleux de l'année est passé quasi inaperçu pour l'opinion publique cet été : celui du Comité de Soldats de Bâle (Spillmann + Stolz). L'affaire n'est pas finie, les actes du jugement lui-même n'ayant pas encore été publiés (!), le recours annoncé n'ayant pu être lancé.

Le fait qu'une répression aussi lourde — les militants du CS sont condamnés en tant qu'"agitateurs" voulant empêcher le fonctionnement de l'armée et n'hésitant pas à manipuler de naïves recrues "à la personnalité encore informée" (sic) — puisse passer inaperçue devrait imposer aujourd'hui à tous les antimilitaristes, de quelque bord qu'ils soient, une période de réflexion. Un bilan critique, condition d'une renaissance d'un mouvement antimilitariste de soutien aux soldats luttant dans l'armée (et solidaire des objecteurs de conscience). Car la résistance antimilitariste dans les casernes, elle, n'a pas autant faibli que le soutien extérieur !

Bilan critique du mouvement antimilitariste, donc. Mais qui ne peut pas ignorer la réponse que le DMF (Département Militaire Fédéral) et les militaristes ont apporté ces dernières années au développement de luttes de soldats, à la désaffection d'une grande partie de la jeunesse à l'égard de l'armée. Dans une série d'articles, qui commence ici et se poursuivra sur plusieurs numéros, nous voulons apporter une contribution à ce bilan critique. Les deux premiers articles seront consacrés à la crise du militarisme suisse. Les suivants à la "crise" des Comités de Soldats en Suisse et à la voie que nous proposons à l'ensemble du mouvement antimilitariste pour lui permettre de retrouver un "second souffle".

La rédaction

Le militarisme suisse : "crise" surmontée ?

Nous avons longuement expliqué (automne 1972) les causes de la "crise de l'armée" suisse (qu'il vaudrait mieux appeler la "crise du militarisme" suisse). Fondée sur trois facteurs, elle avait permis l'éclosion de luttes de soldats spectaculaires et la montée du nombre d'objecteurs à plus de 500 par année :

* "crise" de l'idéologie de la défense nationale (du fait de la réalité de la coexistence pacifique, du développement d'armements sophistiqués hors de portée de l'armée suisse, perte de crédit de la neutralité, etc.).

* "crise" des institutions de socialisation (famille, école, organisations para-militaires type scouts, etc.) et des valeurs traditionnelles de la société capitaliste.

* "crise" de direction militaire : la bourgeoisie incapable de trouver des solutions de rechange (crise du projet stratégique, du choix de l'armement, incohérence dans l'application réticente de la réforme Oswald, difficulté de renouveler et de moderniser le corps des cadres et surtout des officiers professionnels, etc.).

Tous les facteurs expliquant cette crise se sont-ils maintenus ? Certainement pas. De toutes façons, la situation politique et sociale en Suisse ne permettait pas de compter sur une croissance régulière des luttes de soldats. Il y avait (il y a toujours) un seuil limité par la passivité de la majorité de la classe ouvrière. L'irruption de la récession il y a deux ans ne peut à elle seule expliquer ce que d'aucuns dans le mouvement antimilitariste interprètent de manière erronée comme un "recul des luttes". S'il y a stagnation, modification des formes de luttes dans les casernes (et non pas "recul"), c'est en grande partie parce que la hiérarchie a changé d'attitude. Et ce qui lui a permis de chan-

ger d'attitude, c'est la cohésion relative que la bourgeoisie a réussi à retrouver sur le terrain militaire.

CONTINUITÉ...

Sur trois des facteurs de la "crise du militarisme", deux se sont maintenus. Ils se sont même approfondis :

* En ce qui concerne la perte de crédibilité de l'idéologie de la "Défense nationale" (DN), la bourgeoisie a essayé de surmonter son handicap principal : le manque de crédibilité de l'armement de l'armée suisse, en mettant en évidence la plupart des guerres contemporaines, qui se déroulent sans utilisation de l'armement nucléaire (ce qui ne revient pas à dire que de nouvelles armes d'une barbarie sans nom ne sont pas utilisées, telles les armes chimiques, bactériologiques, anti-personnelles, etc.). Mais ce type d'argument fait rapidement faillite : la bourgeoisie suisse a toutes les peines du monde à se dénicher un "ennemi immédiat" qui ne dispose "que" d'armes "conventionnelles".

* Pendant ce temps, la crise sociale en Suisse ne cesse de s'approfondir. L'idéologie du "nous sommes tous dans le même bateau" a reçu un sérieux coup dû à la récession. Le maintien d'un chômage des jeunes permanent (la Brèche no 138-139) a pour effet de "polariser" les jeunes face à l'armée : une partie plus grande se réfugie dans la soumission aux valeurs réactionnaires et se prépare à grader, mais une autre partie également croissante approfondit son opposition à ces valeurs et à l'armée. L'armée subit là les mêmes répercussions que les institutions traditionnelles de socialisation : la famille, l'école, les organisations religieuses ou scouts, etc.

...ET RUPTURE DE CONTINUITÉ

Par contre, malgré les restrictions ci-dessus, de nombreux signes

confirment que la bourgeoisie suisse a réussi, quoique de manière encore fragile, à réorienter certains aspects de sa politique militaire selon un projet plus cohérent et plus homogène que par le passé. Ceci bien sûr repose encore sur l'édifice instable des deux facteurs (crise de l'idéologie de la DN et crise des institutions de socialisation) précédents, nullement ravalés, qui, sans doute, remettraient en cause la stabilisation relative actuelle du militarisme au moment d'une accélération du processus de rupture de la paix du tra-

vail.

Mais pour l'heure, les progrès réalisés par la bourgeoisie sur la voie du retour à une direction de politique militaire plus homogène ne sont pas négligeables. Ils marquent d'ailleurs l'affirmation de la conscience que la bourgeoisie dispose dans son armée d'un atout historique qui lui permet de parfaire son emprise idéologique sur la majorité des salariés suisses d'une manière dont bien peu de bourgeoisies occidentales peuvent se vanter.

Tradition, démagogie et publicité

La bourgeoisie suisse a retrouvé une grande partie de sa cohésion perdue depuis plus de 10 ans en s'alignant derrière les hauts officiers suisse-allemands liés au lobby militariste suisse. De l'UDC de Gnaegi aux radicaux, de la NZZ au Blick, l'unité s'est reformée autour d'un projet qui marque un retour apparent à la tradition, et donc d'abord la fin des expériences de "réformes" du type Oswald ou service civil (dans le sens du service civil à large accès comme le voulaient les initiants de Münchenstein), mais qui néanmoins a réussi à intégrer quelques-unes des méthodes modernes de "management", de "direction d'entreprise", de public relations.

Retour partiel à la tradition :

Les piliers "essentiels", discipline aveugle, hiérarchisation absolue, négation des droits démocratiques, etc., continuent à fournir la trame de base du service militaire, alors qu'Oswald tentait de substituer "l'obéissance par persuasion" à "l'obéissance par obligation". Par contre, c'est dans la manière de justifier ces "valeurs essentielles" que le militarisme s'est "modernisé".

"Faire coïncider l'image de notre armée avec celle d'une armée efficace et moderne", disait le rapport Oswald en 1970.

"Un climat d'incompréhension, si ce n'est de méfiance, commençait à se dessiner entre le secteur civil et le secteur militaire, ce tout particulièrement dans la jeunesse", notait un officier dans la Revue Militaire Suisse à la même époque. (Montfort).

De fait, si le DMF a officiellement "enterré" la réforme Oswald en 1975, il n'a pas ménagé ses efforts pour resserrer les liens entre les deux "secteurs". Aidés activement par le lobby militariste (la fraction de la bourgeoisie qui a ses intérêts directement liés au budget militaire, et qui compose la couche supérieure de la hiérarchie), Gnaegi et la hiérarchie ont mis la priorité sur deux types d'"opérations" :

a) L'amélioration accélérée de l'encadrement des officiers : les cours de perfectionnement, les séminaires au cours desquels sont abordés tous les sujets, militaires, économiques, politiques qui permettent aux jeunes officiers de répondre "du tac au tac" aux soldats critiques se sont rapidement multipliés. De même que d'importants efforts ont été faits pour rendre plus attractive la carrière militaire professionnelle.

b) La "collaboration" étroite avec les mass media : presse, radio, TV. Là, l'opération était double. D'un côté, le DMF intervenait à chaque occasion pour protester — et à la longue imposer une réelle censure, ce qui est à peu près le cas aujourd'hui — contre des articles de journalistes critiques vis-à-vis de l'armée ou trop "ouverts" aux ré-

cits de luttes des soldats. De l'autre côté, il s'agissait — et là aussi le succès est complet — de mettre sur pied une propagande habile pour accréditer l'image d'une "armée efficace et moderne" — parallèlement bien sûr à l'adaptation du projet de défense à des critères plus "réalistes".

GNAEGI 2ème manière

Cette propagande conjointe marquait ainsi une certaine rupture avec la période Chaudet-Celio-Gnaegi 1ère manière, durant laquelle les mass media avaient énormément de peine — vu la matière qu'on leur livrait — à vulgariser le projet de "défense totale", car il apparaissait trop manifestement comme un plan rétrograde de militarisation de la société dans la droite ligne du Petit livre rouge de la défense civile qui a assuré à tout jamais la gloire du bouffon Zermatten.

Aujourd'hui par contre l'accent est bien mis pour pratiquer une démagogie inverse. Loin de vouloir "militariser" la vie civile (rappelez-vous "la défense économique et spirituelle"), le DMF a décidé de retirer le Livre du Soldat qui véhicule de tels concepts, et de mettre à l'ordre du jour la "civilisation" de la vie militaire.

Le meilleur exemple en est l'initiative prise par un colonel commandant de corps Hans Senn en novembre 1975. (Appelé à succéder en 1977 à Vischer à la tête de l'EMG, Etat-Major Général). Durant les manoeuvres du corps d'armée 4 en Suisse Orientale, il réalisait avec le concours de la plupart des grands journaux suisse-allemands un journal quotidien, distribué à tous les soldats, imprimé sur les presses du Blick. Rédigé dans le style du même journal, en-dehors d'une page quotidienne d'information réalisée alternativement par les quotidiens



(y compris par certains AZ, quotidiens socialistes !), le thème principal de "FAKTUELL" était en gros la vie de la troupe elle-même. Il n'y manquait pas les pin-ups aguichantes. Et dans l'ensemble, cette gigantesque (et coûteuse) opération ne devait servir à rien d'autre qu'à

prouver que la vie militaire n'est pas moins digne d'intérêt que la "vie civile". Le contenu tout entier était de même habilement axé sur une présentation journalistique de la "personnalité" des officiers, et aussi parfois des sous-officiers et des soldats les plus militaristes. Le dernier numéro de la série livrait ainsi en 1ère page un portrait géant du "chef". Telle est la façon "moderne" de défendre l'autorité absolue de la hiérarchie, non pas par la "persuasion" technocratique comme le proposait Oswald, mais par le matraquage idéologique, publicitaire, qui n'est pas sans ressemblance avec l'inventivité sinistre dont faisaient preuve les propagandistes du cinéma, de la radio et de la presse de Goebbels.



La nouvelle manière de redorer le blason de l'idéologie de la "défense nationale", illustrée par cet exemple, repose donc sur un recalibrage des choix prioritaires en matière militaire, en matière de stratégie, d'armement et de mode de justification de la "neutralité armée", autour duquel s'est, semble-t-il, reconstitué le consensus de la classe dirigeante.

"PLAN DIRECTEUR — ARMÉE 80"

Le "Plan directeur — armée 80", présenté au Parlement à la session d'été, issu du "Rapport sur la conception générale de la défense", oeuvre des colonels commandants de corps Vischer, Lattion, Senn, part d'un point de vue plus "réaliste" mais pas fondamentalement différent des conceptions en vigueur auparavant : le danger vient toujours de l'Est. Mais plus "réaliste", en ce qu'il définit 3 étapes :

a) la dissuasion (en d'autres termes, répéter avec Brejnev ou son successeur l'opération réalisée avec Hitler),

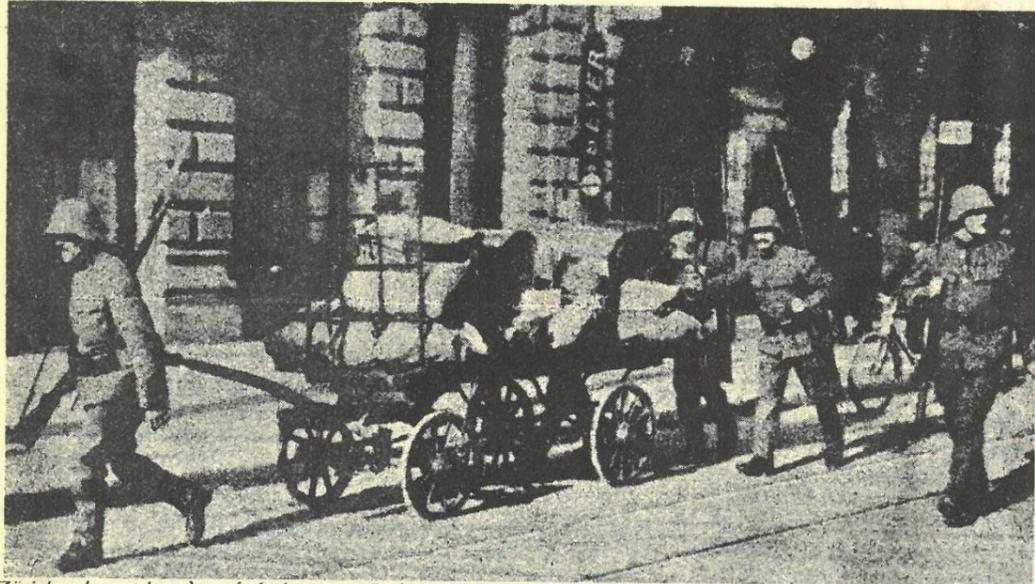
b) "livrer bataille". Au cas où "Moscou" ne serait pas sensible aux arguments bancaires et ferroviaires (et bührlesques), la dite bataille aurait lieu sur le plateau en se prolongeant par... la guérilla (version Guisan plutôt que version Guevara).

c) "aider les autorités civiles". Comme c'est bien dit. L'armée n'abandonne pas son rôle de "dernier rempart de l'Etat bourgeois".

"Cependant, avant d'en arriver là, note Claude Bonnard (Président de la commission militaire du National), l'autorité civile doit pouvoir recourir à l'armée pour d'autres missions d'appui à la police. L'armée peut en effet fournir à la police des moyens techniques, sans entrer en contact direct avec la foule en émeute". (Revue militaire suisse, no 6, 1976).

La politique en matière de lutte contre-révolutionnaire a donc 2 facettes : l'une "légale", en défense de l'Etat bourgeois face à un mou-

ARMÉE DE MILICE ?



Zürich : durant la grève générale de 1918, des soldats font office de briseurs de grève et transportent le courrier le long de la Bahnhofstrasse. Nos officiers n'excluent pas du tout que cela se reproduise.

vement généralisé de la classe ouvrière, du style de la grève générale de 1918. La bourgeoisie est de ce point de vue moins désabusée que la plupart des réformistes du PS et du PdT : elle n'exclut pas cette possibilité.

L'autre facette, orientée vers des perspectives plus immédiates, prévoit l'instauration dans les faits, malgré l'absence de base légale, d'une PMI (Police Mobile Inter-cantonale), étant donné l'incapacité d'unités de l'armée à remplir les tâches anti-émeutes dans des cas plus limités (cf. novembre 1932, l'effet boomerang qu'a eu l'intervention de l'armée). L'armée interviendrait dès lors comme "assistance technique" (hélicoptères, véhicules divers, garde des bâtiments, remplacement des policiers occupés à la répression). Là aussi, note Bonnard, les bases légales font encore défaut. Mais le handicap ne lui paraît pas bien grand. En attendant, la bourgeoisie s'organise, complot, et cette "face cachée" du rôle de l'armée suisse comme instrument de guerre civile reste l'affaire de spécialistes ou de ceux qui peuvent lire entre les lignes des communiqués de presse au sujet des "conférences des directeurs cantonaux de police". C'est le grand silence également au sujet de la possibilité (légale celle-là, mais connue de qui ?) qu'a le Conseil fédéral d'ordonner la militarisation des entreprises nationalisées. Le silence est si complet que le colonel Borel (RMS, no 2, 1976) révèle lui-même :

"Il est vrai qu'on n'en parle pas tellement et que l'officier suisse ne l'apprend pas lors de ses services d'avancement ou de troupe".

En cas de "service actif" (phase précédant la mobilisation générale — il s'agit donc surtout d'affrontement entre les classes à l'intérieur du pays), les fonctionnaires d'entreprises comme les CFF sont soumis aux lois militaires. Les travailleurs étrangers (entretien des voies, par exemple) sont remplacés par des unités militaires... Les employés du téléphone et du télégraphe (ce qui inclut les techniciens de la radio-TV) sont militarisés. Leur première tâche consiste d'ailleurs à débrancher le téléphone de certaines personnes :

"Cela a pour effet de priver certains particuliers de l'usage du téléphone, mais on a pris soin de ne pas toucher les personnes ayant à jouer un rôle social". (Borel).

De même sont militarisés les ouvriers des carburants, de l'électricité, de la fabrication des piles et batteries et jusqu'aux "patrouilleurs" du TCS et de l'ACS !

Le double jeu de la bourgeoisie

Le "double jeu" de la bourgeoisie suisse, qui assure officiellement qu'elle réduit le rôle de "service d'ordre" de l'armée à l'intérieur, tout en se préparant activement à lui donner un rôle spécialisé de type policier plus immédiat, se reproduit à l'échelle plus large des "conceptions générales de la défense". Ce "double jeu" est d'ailleurs en partie le produit d'un compromis sur lequel se sont réunifiées les différentes tendances de la bourgeoisie en désaccord quelques années auparavant. Ce genre de démarche a d'ailleurs un précédent historique de taille : celui pratiqué durant les 1ères années de la seconde guerre mondiale par la fraction (dominante en Suisse allemande, derrière Wille, Sonderregger, etc.) des officiers supérieurs et des industriels partisans d'une collaboration directe avec l'impérialisme allemand auquel tout les liait.

A un niveau moindre, on retrouve le même procédé, qui sont d'ailleurs le lot de toutes les bourgeoisies capitalistes en Europe, dans les pays qui ne sont pas intégrés officiellement dans l'OTAN. Il s'agit de présenter au "peuple" (à la classe ouvrière) le projet d'une "défense nationale" autarcique (qui se suffit à elle-même), en essayant, à l'aide de tours de passe-passe (le plus fameux exemple est la bombe A de De Gaulle) de faire croire aux masses de leur pays que l'armée nationale représente une force autonome, indépendante des autres armées, capable d'agir selon un plan et des données qui lui sont propres. Pendant ce temps, de manière plus ou moins discrète, suivant les circonstances historiques, économiques et politiques nationales, une partie des troupes et du matériel le plus sophistiqué sont préparés à leur intégration dans un dispositif militaire inter-impérialiste (aviation, système de DCA, parapluie nucléaire, services de renseignements secrets, etc.). Les services en question, fonctionnant à l'insu de la grande masse des soldats (ou dans les pays à armée de métier et conscription parallèle, à l'insu de cette dernière), seraient les premiers à entrer en action en cas d'intervention militaire conjointe de plusieurs pays capitalistes pour étouffer par exemple une révolution socialiste sur le continent qui menacerait de faire tache d'huile.

Sur le plan suisse, pour réunifier la bourgeoisie autour des choix mi-

litaires, stratégiques et budgétaires, il fallait parvenir à augmenter la crédibilité d'une armée dotée uniquement de "moyens conventionnels", et donc abandonner dans une certaine mesure son orientation jusqu'ici purement anti-soviétique. Pour vaincre la résistance des fractions restées traditionnellement anti-communistes, et qui ne voulaient pas lâcher un ennemi bien concret (mais de moins en moins menaçant depuis la stabilisation de la coexistence pacifique) pour une ombre, pour une "volonté de défense" contre tout ennemi, quel qu'il soit" (qui est une argumentation bien trop abstraite), il fallait leur prouver — et cela a pris quelques années — qu'une défense nationale plus "réaliste", soi-disant "mieux adaptée à nos moyens" offrirait la base nécessaire pour permettre à l'armée suisse de continuer à jouer son rôle d'intégration sociale de la majeure partie de la jeunesse masculine ouvrière et petite-bourgeoise.

Sans doute, le recul des luttes de soldats, du moins dans leurs manifestations spectaculaires, tout comme la référence aux conflits israélo-arabes, et aujourd'hui à la guerre civile libanaise, ont permis de hâter cette homogénéisation de la bourgeoisie. Le choix du Tiger, la fin de la controverse à son sujet (malgré les scandales à l'échelle européenne sur les pots de vin des compagnies américaines !) expriment bien l'axe du compromis réalisé : le Tiger ne permet pas de faire face, ni aux Mig soviétiques (ni aux principaux appareils européens et américains d'ailleurs), mais il est tout juste assez "moderne" et "bon marché" pour donner à la petite-bourgeoisie et aux travailleurs l'impression que le pays dispose d'une "arme efficace et moderne". Ceci tout en faisant un cadeau aux Américains, c'est-à-dire en donnant satisfaction aux fractions favorables à l'anti-soviétisme de guerre froide et aux intérêts des grands patrons impérialistes.

Ce double jeu, il ne faut malgré tout pas se le représenter comme un mensonge permanent, les officiers disant "bleu" en public et "rouge" en privé. Il s'agit plutôt d'un mensonge par omission : en réalité, le projet réel de la bourgeoisie est beaucoup plus complexe, beaucoup plus différencié qu'on ne le présente officiellement, par exemple dans le "plan directeur — armée 80".

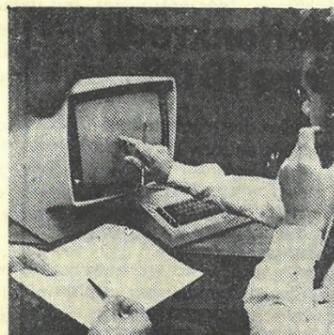
Des troupes spéciales étroitement sélectionnées

Officiellement, l'accent est mis sur un plan uniquement "défensif", inspiré par la neutralité, "réaliste" quant aux possibilités réelles de défendre la majorité du territoire où se trouve l'essentiel de l'appareil de production, et prévoyant d'avance une résistance... de type guerilla sur terrain occupé et dans les montagnes. De quoi faire sourire, si le PS et le PdT n'applaudissaient pas... !

En réalité, l'armée tend à être réorganisée selon une "division du travail" qui recoupe deux fonctions que la bourgeoisie juge essentielles, mais qu'elle préfère garder dans l'ombre : premièrement, on l'a vu, l'intervention de troupes spéciales, d'appui ou d'intervention policière lors d'affrontements de classes en Suisse même. Et deuxièmement, l'intervention active en cas de conflit généralisé sur le continent ou en cas d'intervention conjointe de troupes des Etats impérialistes (avant tout la RFA et les troupes américaines en Europe) contre un ou plusieurs pays en passe de renverser leur bourgeoisie (il faut distinguer ici le débat sur le fait que la bourgeoisie européenne se prépare à de telles éventualités, du débat sur le fait qu'elle pourra se permettre ou non de telles interventions — en tout état de cause, à l'heure actuelle, il faut répondre non).

Les troupes spéciales doivent être sévèrement sélectionnées : la mise sur pied d'un fichier de tous les soldats sur un ordinateur central (PISA) devrait le permettre. L'exemple du système de surveillance Florida, où ne travaillent que des sous-officiers de carrière "sûrs" politiquement démontre aussi que la surveillance du territoire aérien ne peut fonctionner sans l'aide des radars et des données des computers de l'OTAN disséminés en Allemagne méridionale et en Italie du Nord.

"Il faut trouver des solutions qui ne mettent pas en question le principe même de l'armée de milice..."



PISA : 50 millions pour l'achat de cet ordinateur central censé ne rassembler sur chaque soldat que des renseignements "strictement militaires"... Mais qui pourra contrôler si des données politiques ne seront pas introduites ? Il faudrait être bien naïf pour croire que la bourgeoisie suisse, si prompt à défendre Cincera, se privera d'un moyen aussi efficace d'épuration politique..."

Vischer (actuel chef de l'EMG, Etat-major général) réaffirme là (TLM, 27. 6. 76) que dans la période actuelle il est essentiel à la bourgeoisie de maintenir le rôle intégrateur, social et politique, de l'armée, mais cette "armée de milice" ne doit continuer à servir que d'instrument d'embranchement (idéologique et physique), pendant que les fonctions proprement et sérieusement "militaires" doivent revenir

à une plus petite partie de ce dispositif militaire; il ajoute en effet :

"... Il convient d'affecter au service de cette armée de milice (!) davantage de professionnels." (souligné par nous, réd.).

"De plus, les hommes qui s'en occupent (des armes spéciales, aviation, chars, Florida, réd.) ne doivent pas être incorporés ailleurs."

C'est clair ! Ces "troupes spéciales", coupées de la grande masse des "citoyens-soldats" seront en effet plus discrètes et plus aptes à remplir les missions que le "double jeu" de la bourgeoisie leur assigne :

"Cela est évident : conservons notre armée de milice, mais augmentons l'effectif des spécialistes professionnels si nous voulons tirer l'optimum de ces matériels très coûteux."

... conclut Vischer. Certes ce matériel ne peut être "confié" pour des raisons "techniques" bien sûr au premier venu... Mais ce que Vischer omet de dire, c'est qu'il ne désire pas n'importe quel électronicien qualifié, n'importe quel travailleur technicien, mais bien des "hommes de confiance", politiquement sélectionnés, pour remplir ces tâches qui ne peuvent être confiées à l'armée de milice : la liaison effective avec l'OTAN, les tâches d'appui à la police.

BUDGET : L'ARMÉE CONTRE LE SOCIAL

Quant aux querelles au sujet des dépenses militaires, cette "division du travail" présente l'avantage de "rationaliser" les dépenses : matériel sophistiqué pour les "troupes spéciales", et pour le reste les aménagements-gadgets destinés à rendre plus crédible la "résistance nationale", afin de constituer un support matériel minimum qui permette de continuer à justifier le maintien de l'armée de milice — traduisez la poursuite des fonctions de pur embrigadement de l'armée. La priorité est maintenant fixée sur les armes anti-aériennes et anti-char — armes de guerre civile s'il en est. Pour le reste, il s'agit de disposer d'un bon matériel d'exercice, histoire que les travailleurs en uniforme aient l'impression de ne pas trop perdre leur temps et d'apprendre "quelque chose d'utile", dans le cadre de l'offensive démagogique de "civilisation" du service militaire.

Le maintien du budget militaire proportionnellement s'insère ici parfaitement dans le démontage des dépenses sociales de la Confédération. En outre, les mesures de "relance économique" au début de 1976 ont accordé, on l'a vu, de larges commandes à l'industrie d'armement (qui n'en avait pourtant pas, si l'on compare à d'autres secteurs, le plus urgent besoin). La politique financière en faveur du lobby militariste se combine élégamment avec l'attaque patronale aux dépenses sociales, pour reformer une certaine homogénéisation des intérêts de la bourgeoisie.

En CONCLUSION, la bourgeoisie semble être parvenue à surmonter un des facteurs de crise du militarisme suisse : une conception homogène des critères en matière de choix militaires. Ce fait lui a accordé une marge de manoeuvre supérieure nettement à ce qu'elle était encore en 1970-73. Mais sur le fond, rien n'est résolu.

Juillet 1976, F. Gonseth

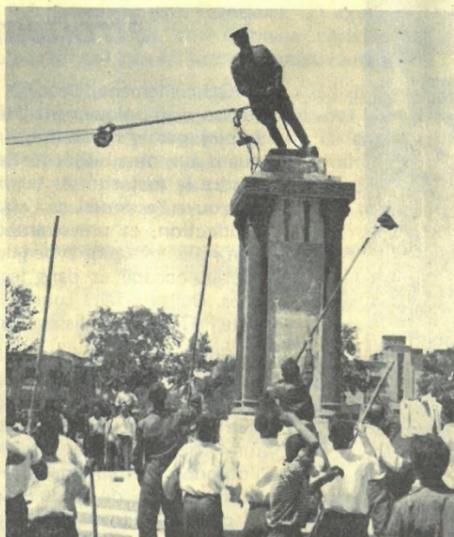
IRAN 1951-1960

(SUITE DU DOSSIER)

Mossadegh renversé par la CIA



1951 : Mossadegh s'adresse à la foule réunie devant le parlement.



16 août 1953 : les statues du Chah déboulonnées. Trois jours plus tard, la CIA renverse Mossadegh...

Le Dr Mossadegh arrivait au pouvoir grâce aux luttes populaires et anti-impérialistes qui depuis plusieurs années se déroulaient en Iran. Son programme consistait à appliquer la loi sur la nationalisation de l'industrie pétrolière et de déposséder la société britannique "Anglo-iranian oil co", qui depuis la 1ère guerre n'avait cessé de dominer la vie politique et économique du pays. Mais Mossadegh voulait réaliser ce projet tout en respectant la monarchie réactionnaire et la légalité bourgeoise. En effet, il se proposait dès le début, de constituer, pour lutter contre l'Angleterre, un front anti-britannique rassemblant toutes les classes sociales. Toutefois, il n'hésitait pas, chaque fois que la légalité bourgeoise l'empêchait d'avancer, à s'adresser directement au peuple, tout en restant dans le cadre des institutions établies.

L'action du gouvernement Mossadegh rencontrait dès le début l'hostilité du gouvernement britannique, surtout à cause de l'exemple qu'elle pouvait constituer pour d'autres peuples du Moyen-Orient.

Le 10 juin 1951, tandis que l'Angleterre envoyait à Téhéran une mission de réconciliation afin de convaincre Mossadegh de revenir en arrière, la direction provisoire de la Société nationale iranienne du pétrole — société créée à la suite de la nationalisation — arrivait à Abadan pour prendre en main le contrôle de la raffinerie du pétrole. La direction provisoire décidait d'autre part de dissoudre le bureau d'information de l'Ex-A.I.O.C. et de réengager tous les fonctionnaires et ouvriers travaillant dans le secteur pétrolier. (A.I.O.C : Anglo-iranian oil co.)

Au début du mois de juillet, le gouvernement britannique dépêchait dans le golfe persique et près d'Abadan, plusieurs navires de guerre afin de "protéger la vie et les biens des sujets britanniques". En même temps, l'Angleterre boycottait l'achat du pétrole iranien et menaçait de représailles tous les pétroliers qui chargeraient du brut à Abadan. Ces mesures provoquaient la fermeture de la raffinerie d'Abadan.

La fermeture de la raffinerie d'Abadan portait un coup sévère aux activités et possibilités d'approvisionnement de "l'administration pétrolière pour la défense", créée le 30 octobre 1950 par Truman pour procurer le pétrole nécessaire à l'armée américaine durant la guerre de Corée. Mais pour se solidariser avec l'impérialisme britannique, le gouvernement américain acceptait en juillet 1951 de fournir le pétrole nécessaire aux besoins de l'Angleterre, l'aidant ainsi à rendre effectif le boycott du pétrole iranien. Le 14 juillet 1951, Haryman, l'envoyé spécial du Président des Etats-Unis arrivait en Iran pour obliger le gouvernement à accepter un compromis avec l'Angleterre. A cette occasion, les syndicats et le parti Toudéh organisaient d'importantes manifestations, au cours desquelles plus de 20 manifestants trouvaient la mort dans des affrontements avec la police qui avait reçu l'ordre du palais d'intervenir.

De retour de La Haye, Mossadegh, conscient du danger que représentait l'armée et la police, dominées par les éléments droitières, proposa au Chah un nouveau cabinet dans lequel lui-même détiendrait le poste de ministre des armées, et celui de premier ministre. Le Chah refusant de céder sur ce plan, Mossadegh lui remit sa démission le 16 juillet 1952 et attendit que le peuple tranche le conflit. De son côté, le Chah désigna Ghavam (premier ministre lors des événements d'Azarbaïdjan) à sa place. Mais la démission de Mossadegh ne devait pas tarder à déclencher une révolte populaire.

EXPULSION DES BRITANNIQUES

Le refus britannique d'engager des négociations rapides sur la base du programme de Mossadegh ainsi que l'intervention de plus en plus manifeste des fonctionnaires anglais de l'Ex-compagnie dans les affaires politiques du pays poussaient le gouvernement iranien à prendre des mesures de protection. C'est ainsi que le 25 septembre 1951, Mossadegh annonçait officiellement la décision d'expulsion des collaborateurs de l'Ex-compagnie et des sujets britanniques résidant à Abadan.

Cette mesure provoquait l'hostilité des députés réactionnaires au Majless (assemblée nationale), qui depuis un certain temps n'avaient cessé d'attaquer le gouvernement. Et quand, deux jours après la décision d'expulsion, ces mêmes députés empêchaient le déroulement d'une séance du parlement en présence de Mossadegh, ce dernier quittait l'assemblée et s'adressant à une foule immense qui s'était rassemblée pour le soutenir déclarait : "le Majless est ici et non pas là où une poignée d'opposants aux intérêts du pays se réunissent".

Au moment où Mossadegh prononçait ces phrases, des unités de l'armée partisans de Mossadegh occupaient la raffinerie d'Abadan et obligeaient les Britanniques à quitter le pays.

Le 27 septembre, le gouvernement britannique saisissait le conseil de sécurité des Nations-Unies et quelques jours plus tard, il portait plainte devant la Cour internationale de La Haye, lui demandant de déclarer nulle la résiliation par le gouvernement iranien de la concession Anglo-iranienne.

Le 9 juin 1952, Mossadegh dénonçait devant une séance de la Cour de La Haye l'activité de la compagnie anglaise :

"Sous prétexte de sécurité, l'Anglo-iranian avait obtenu d'entretenir une véritable police secrète, en liaison étroite avec l'Intelligence Service, dont l'action ne se limitait pas à la province de Khouzestan, zone d'exploitation du pétrole, mais à tout le pays, ayant ses prolongements dans toutes les classes sociales, agissant sur la presse, travaillant l'opinion, inspirant les interventions non déguisées des représentants britanniques, diplomates ou industriels dans la direc-

tion des affaires du pays. Ainsi, sans rencontrer de résistance, ni de la part d'une chambre issue d'élections vicieuses par ses manoeuvres, ni de la part d'un gouvernement composé suivant ses désirs, l'A.I.O.C. devenue un Etat dans l'Etat, détermina les destinées du pays. Tel fut pendant 30 ans l'état d'asservissement et de corruption dans lequel se trouva plongé le pays".

LA JOURNEE HISTORIQUE DU 21 JUILLET

L'ordre de grève générale lancé pour le 21 juillet par les organisations syndicales et politiques était suivi unanimement par la population. Des manifestations populaires se déroulaient dans toutes les villes du pays.

A Téhéran même, durant plusieurs heures, des centaines de milliers de manifestants s'engageaient dans un combat inégal contre les militaires, qui, sur l'ordre du palais, avaient investi les rues. Avancant à mains nues contre les chars et les tirs des mitraillettes, la population montrait une détermination absolue à vaincre la réaction. Finalement dans la soirée de cette journée histori-

que, le peuple remportait la victoire au prix de plusieurs centaines de morts. Les officiers et soldats pactisaient avec la population. Arrachant leurs galons et insignes, ils se jetaient dans les bras des manifestants.

Ainsi par la volonté populaire, le Chah était obligé de faire marche arrière et de nommer pour une deuxième fois Mossadegh au poste de premier ministre. Le lendemain de cette victoire, la Cour internationale de La Haye rendait un jugement favorable à l'Iran. Malheureusement, Mossadegh s'avéra incapable de profiter de ces victoires pour préparer l'affrontement décisif qui devait avoir lieu plus tard. De son côté, le parti Toudéh, au lieu de prendre la direction des luttes et leur donner une perspective socialiste, se contentait de critiquer Mossadegh et de présenter le combat populaire pour la nationalisation comme une lutte entre deux fractions de la bourgeoisie.

Face à la réorganisation de la droite et le sabotage des députés réactionnaires, Mossadegh, dès le début de 1953, commença à engager la lutte sur le plan interne. Pour mener cette bataille, Mossadegh ne pouvait plus compter sur le Majless qui était devenu un frein à la réalisation de ses projets. Pour se débarrasser de l'assemblée nationale, Mossadegh organisa en août 1953 un referendum populaire. Par 99 o/o de voix, le peuple se prononça pour la dissolution du Majless et réitéra sa confiance à Mossadegh. Le président américain Eisenhower écrit dans ses mémoires :

LE PATRON DE LA SAVAK TOUJOURS EN SUISSE

"Espérons que les autorités concernées oublient cette affaire. L'Iran et la Suisse ont de grandes ressemblances, par exemple en matière militaire."

WEITNAUER, secrétaire de GRABER

Nous l'avions déjà prouvé dans La Brèche no 141 : le patron de la SAVAK, installé depuis 6 ans à Genève, M. KHONSARI, n'a jamais été perturbé dans son activité. L'un des fondateurs de la Savak en 1953, il est resté en place après le renvoi de Malek et continue, sous sa couverture d'ambassadeur culturel itinérant de l'Iran à Genève à "inspecter les conseillers culturels", dit-on, à coordonner les activités de la Savak en fait.

Les nouveaux documents publiés ici le confirment : profitons des possibilités à sa disposition, expliquent-ils ! Rappelons que selon un des documents que nous avons déjà publiés, Khonsari a "l'expertise direction" pour recruter des "étudiants" au service de la Savak.

Ces "étudiants" débarquent aujourd'hui en Suisse, précisément à l'Ecole des HEI de Genève ! Et M. WEITNAUER, premier Secrétaire du Département politique fédéral, le confirme à la presse iranienne !

ILS ARMENT, FORMENT DES ASSASSINS... ET S'EN FELICITENT

En première page du quotidien iranien ETELA'AT, le 16 novembre 1976, on peut lire l'article suivant, dans lequel s'exprime la complicité du Conseil fédéral vis-à-vis du régime sanguinaire. Les commis fédéraux des grands patrons suisses livrent ici les motifs pour lesquels l'enquête fédérale sur la SAVAK est mise en veilleuse : "les possibilités de développement des échanges économiques entre les deux pays sont plus importantes que jamais".

"Le Premier Secrétaire du Ministère suisse des Affaires étrangères, WEITNAUER, déclara au cours d'une interview accordée à Berne à "Etelat diplomatique" qu'il espérait que les relations irano-suisse s'élargiraient de façon souhaitée par les deux pays au cours des prochaines années. Weitnauer déclara que le gouvernement suisse regrettait l'incident qui s'est produit il y a quelques temps à Genève et espérait que les autorités concernées acceptent avec bonne volonté d'oublier cette affaire. Le Premier Secrétaire du Ministère des Affaires étrangères suisse affirma que l'Iran et la Suisse ont de grandes ressemblances sur plusieurs aspects, qui méritent la réflexion. Par exemple, les points de vue de Téhéran et de Berne concernant les affaires militaires et la nécessité de disposer de forces défensives puissantes et avancées sont plus ou moins les mêmes. Il déclara que la possibilité de développer des échanges économiques entre les deux pays est actuellement plus importante que jamais. Car, dit-il, les efforts industriels de l'Iran ont atteint un tel degré de maturité qu'il peut désormais parfaitement utiliser la technologie suisse. Evoquant la coopération dans les domaines non économiques, entre l'Iran et la Suisse, le Premier Secrétaire déclara que si les pourparlers qui sont en cours à ce sujet entre Téhéran et Berne aboutissent, désormais les jeunes diplomates iraniens vont être formés à l'Institut H.E.I. de Genève qui jouit d'une réputation mondiale."

"Dans le plébiscite qui eut lieu... Mossadegh obtint 99,4 o/o des voix. La chute de l'Iran vers une dictature soutenue par les communistes s'accélérait brusquement... Je lisais les rapports de nos représentants sur place qui travaillaient activement avec les partisans du Chah".

LE COUP D'ETAT DE LA C.I.A.

Le 13 août 1953, le Chah, suivant le plan de la CIA, destitua par décret Mossadegh et le remplaça par le général Zahédi, ancien collaborateur des nazis en Iran. Mais, quand le chef des militaires favorables au Chah (il s'agissait du général Nasiri, actuel directeur de la SAVAK) se rendit chez le Premier Ministre pour lui notifier la décision du Chah, il fut arrêté par les gardes militaires de Mossadegh et envoyé en prison. La première tentative de coup d'état avait échoué. Constatant l'échec de son plan, le Chah s'enfuit le 16 août à bord de son avion privé vers Rome. Apprenant la nouvelle du départ du Chah, la population descendit dans les rues et choisit de se gouverner durant 3 jours.

Dans la capitale, les militaires et policiers étaient remplacés par les civils, les statues et photos du Chah enlevées de toutes les places publiques et administrations. Mais la spontanéité des masses ne suffit pas à faire échouer le complot de la CIA. En effet, le 19 août 1953, tandis que le parti Toudéh, seule organisation capable de déjouer le coup, donnait l'ordre à ses militants de n'entreprendre

aucune action, la CIA recommençait son opération pour la deuxième fois. Une fraction de l'armée soutenue par les athlètes et les prostituées de la capitale renversait le gouvernement Mossadegh sans aucune résistance populaire, car le peuple inorganisé et désarmé attendait des directives venant de Mossadegh ou du parti Toudéh, directives qu'il ne recut jamais. Le lendemain, le Chah rentra au pays victorieusement. Et le nouveau gouvernement dirigé par le général Zahédi recevait bientôt une importante aide américaine pour faire face à ses difficultés économiques.

Ce coup d'Etat fut suivi de mesures de répression sans précédent, dont le parti Toudéh et son organisation militaire (comptant plus de 600 officiers et soldats) fut le principal objet. Des centaines d'exécutions, des milliers de prisonniers politiques et la torture institutionnalisées; voilà le bilan de la politique réformatrice de Mossadegh et la trahison de la direction Toudéh.

En 1954, les compagnies pétrolières américaines faisaient leur entrée en Iran et partageaient avec la compagnie britannique l'immense richesse pétrolière du pays.

LA "REVOLUTION" BLANCHE

La crise structurelle qui frappa l'économie iranienne dès le début des années 1960, provoqua de nombreuses faillites dans les milieux d'affaires, ainsi que chez les petits commerçants. L'in-

flation et la paupérisation des ouvriers et des paysans avaient créé un climat de révolte.

En outre, la concentration de la richesse entre les mains d'une couche improductive de propriétaires fonciers; l'étroitesse du marché intérieur et la structure arriérée des campagnes constituaient un frein à l'augmentation du taux de profit des capitaux investis et à l'intégration plus poussée de l'Iran au marché mondial. C'est dans ces circonstances que le Chah, sur la proposition de Kennedy, lança sa "révolution blanche", concrétisée par une réforme agraire.

Dans une première étape allant de 1962 à 1964, le gouvernement acheta une partie des domaines des grands propriétaires. Ces domaines étaient ensuite vendus aux paysans, qui devaient les payer sur une période de 15 ans. Mais seuls les paysans qui avaient cultivé une terre durant 10 ans avaient droit à cette première distribution, soit quelque 8 o/o de la paysannerie. Au cours d'une deuxième période qui va de 1964 à 1967, les propriétaires avaient la possibilité de vendre leur terre en surplus aux paysans ou à l'Etat, de les louer à ces derniers ou bien de créer des sociétés agricoles dont les actions seraient détenues par les propriétaires, les paysans et le gouvernement. Mais la plupart des paysans qui avaient emprunté de l'argent à ces mêmes sociétés agricoles pour pouvoir payer leur part étaient contraints de travailler comme ouvriers agricoles pour l'ancien propriétaire ou le gouvernement afin de rembourser

leur dette. C'est ainsi qu'à long terme la plupart d'entre eux revendaient simplement leur terre aux anciens propriétaires devenus des gestionnaires modernes et quittaient la campagne. Ainsi seuls quelque 5 o/o de l'ensemble de la paysannerie devinrent propriétaires grâce à la "révolution agraire". En ce qui concerne les propriétaires, ceux qui avaient "compris" la nécessité de la transformation, profitant du capital qu'ils avaient accumulé grâce à la vente de leur terre à l'Etat, se lancèrent dans les activités industrielles, ou constituèrent des sociétés agro-industrielles; une minorité qui essaya de résister au changement fut réprimée. La troisième et la dernière étape de la réforme commença à partir de 67 consistait enfin à encourager le développement des sociétés capitalistes par actions et agro-industrielles par des mesures étatiques.

Les réformes entreprises aboutirent au démantèlement des grandes propriétés foncières semi-capitalistes au profit des grandes sociétés agro-industrielles et à la constitution d'une couche de paysans privilégiés constituant un marché pour les produits industriels. La réforme agraire permettait ainsi une certaine industrialisation du pays en offrant aux pétro-dollars des possibilités d'investissements productifs. Elle provoquait également une importante pénurie alimentaire et l'augmentation du chômage due à l'immigration sans cesse grandissante des paysans appauvris vers les villes.

PARSI

(à suivre)

Pour un agent expulsé... 15 "diplomates" formés à Genève?

Malek et deux autres agents de la Savak ont été expulsés de Suisse. Cependant le patron de la Savak, Khonsari (cf. ci-contre) reste bien en place. Or ses ordres sont clairs : "envoyer progressivement ces éléments à l'étranger sous le couvert d'étudiants après les avoir présentés à notre représentation pour qu'ils puissent se rendre utiles à nos buts". Etudiants pour la "couverture", mais contrôlés par le gouvernement iranien "pour se rendre utiles"... en clair, des agents de la Savak "en formation" ! Voilà comment Khonsari remonte sa police !

Or il se trouve que le Roi des Assassins subventionne l'Institut des Hautes Etudes Internationales (HEI), dirigé à Genève par le professeur FREYMOND. Déjà des rumeurs avaient circulé, il y a quelques années, selon lesquelles les HEI auraient été aidées par la CIA. Ce qui n'aurait rien de surprenant pour une école de diplomates. Fin 1974, le Conseil d'Etat genevois votait un crédit de 600 000 fr. aux HEI accordé par l'Iran au titre "d'échanges culturels". Pratique classique de gouvernements étrangers pour s'accorder des faveurs... Mais comme l'indique l'interview ci-dessous, ces petits subsides pourraient être plus élevés ! En tout cas, M. Freymond voyage volontiers en Iran et on raconte qu'il est devenu l'ambassadeur itinérant des HEI dans ce pays... Mieux, plusieurs dizaines "d'étudiants-diplomates" arriveraient en Suisse pour étudier aux HEI !

Le Conseil d'Etat genevois, où l'Instruction Publique est "tenue" par le socialiste CHAVANNES, le Conseil fédéral où les Affaires étrangères sont "aux mains" du socialiste GRABER sont-ils au courant de cette affaire ? Ont-ils vu, accepté, contrôlé de tels crédits ? Quant à ceux qui se soucient tant de la "réputation de nos institutions" (cf. affaire Ziegler) savent-ils que les HEI pourraient devenir... une "usine de la Savak" ?

INTERVIEW D'UN MILITANT IRANIEN

Nous avons interviewé un militant iranien domicilié en Allemagne de passage à Genève.

place) vont arriver dans le cadre de ce programme. Comme par hasard, cela se passe juste après le renvoi des agents de la Savak...

si celle-ci peut continuer à agir impunément, même à se "remonter" sous une couverture d'étudiants ?

La Brèche : Es-tu au courant que le Shah subventionne l'Institut des HEI ? Si oui, quelle somme lui alloue-t-il ?

Réponse : Oui. Le Shah subventionne les HEI d'environ un million et demi de francs suisses par an, comme d'autres écoles et universités étrangères pour freiner le développement des universités iraniennes qui le contestent. Cet argent est versé probablement par le consulat d'Iran à Genève pour un "programme d'échanges culturels" ou "diplomatiques".

B. : A quelles fins ces subventions sont-elles versées ?

R. : Pour des buts politiques, c'est de notoriété publique ! Pour le gouvernement iranien, il s'agit de trouver partout une tribune où il puisse s'exprimer et de plus c'est un moyen de regagner le terrain perdu, notamment en Suisse, de redorer son blason. C'est pourquoi le Shah prépare, par ce programme, la formation de jeunes diplomates qui retourneront en Iran dans le cadre du Ministère des Affaires Etrangères, où ils auront pour tâche de défendre les "valeurs" que leur a inculquées les HEI. A ce qu'on sait, quelques dizaines de jeunes diplomates iraniens (dont certains sont déjà sur

Ces diplomates diplômés des HEI occupent en principe de hauts rangs dans les gouvernements respectifs de leur pays. Manutcher GANGI, par exemple, ex-étudiant des HEI, a été nommé Ministre de la Culture il y a quelques jours en Iran. Il aura pour mission de propager les "valeurs" de la culture occidentale.

B. : A quelles fins ces subventions peuvent-elles être utilisées du point de vue de la Savak ?

R. : On parle d'un accord de "programme diplomatique" conclu entre le Shah et M. J. Freymond par Ministère des Affaires Etrangères interposé; si cela se confirme, cela montrerait à l'évidence que la Savak - dont les activités allaient être limitées par la récente expulsion d'un de ses agents (Malek) - va pénétrer, par le biais de ce programme, les HEI. Les étudiants et opposants iraniens en Suisse vont avoir la vie de plus en plus dure dans ce pays. Pour les HEI, le client est roi, et le Roi des rois est un sacré client !

B. : De telles subventions existent-elles pour d'autres instituts ou universités suisses ?

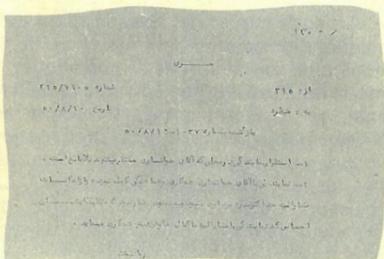
R. : Je ne sais pas.

B. : Que signifie alors l'expulsion du "dirigeant" de la Savak, Malek,

R. : Cette expulsion, comme vous le savez, a été effectuée sous la pression de l'opinion publique. Le gouvernement suisse a expulsé un agent subalterne (Malek) tout en conservant le gros bonnet qui est le fameux Khonsari, ambassadeur culturel et itinérant de l'Iran à Genève, qui dirige la Savak depuis cette ville. Finalement, Malek n'a été qu'un pigeon. Cette fois avec ses subventions aux HEI, le Shah vous envoie 50 étudiants-diplomates, parmi lesquels une vingtaine d'agents de la Savak qui travailleront tranquillement avec une double couverture, celle d'étudiant et celle de diplomate. Ils se présenteront selon les circonstances comme diplomates ou comme étudiants.

B. : Quel type de soutien demandez-vous aux organisations du mouvement ouvrier en Europe. Quels sont les appuis que vous avez obtenus jusqu'à ce jour dans votre lutte de la part du mouvement ouvrier ?

R. : Un des meilleurs soutiens, c'est ce que vous êtes en train de faire en ce moment : de nous faire entendre. Quant aux appuis, il est clair que nous n'avons reçu d'appuis à des degrés et niveaux différents que de la part des organisations de gauche, du mouvement ouvrier. Sur ceux-là nous comptons essentiellement.



KHONSARI

120

secret

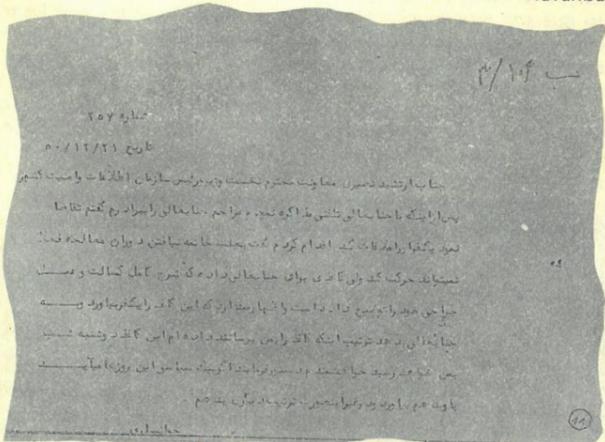
no : 315/7905 date : 50/8/20 (n.d.r. : 71)

de : 315 au : Manzareh

suite au numéro 1307 50/8/16

- 1. L'établissement de la délégation (n.d.r. : la Savak) dans le local où est établi M. Khonsari ne pose pas de problème.
2. La délégation doit collaborer totalement avec M. Khonsari, se conformer à lui et doit profiter des possibilités qu'il (n.d.r. Khonsari) a à sa disposition au maximum. La délégation doit agir de telle sorte qu'il (n.d.r. : Khonsari) sente que la collaboration se fait avec le maximum de bonne volonté.

Ravanbatche



no 257 date : 50/12/21 (n.d.r. : 1971)

B 130/3

A son excellence le Maréchal Nassiri respecté adjoint du premier ministre et le directeur de la Savak (n.d.r. : la loi iranienne prévoit que le directeur de la Savak soit le premier ministre adjoint.)

Après notre conversation téléphonique, j'ai transmis vos propos favorables à mon frère. Il demande la visite d'une personne : j'ai fait le nécessaire. Il a dit, en raison de ce que sa maladie n'est pas encore terminée, qu'il ne peut pas partir, mais il vous a adressé une lettre dans laquelle il a décrit sa maladie, son opération. Il demande qu'une personne apporte cette lettre pour vous la remettre en main propre. J'ai fait le nécessaire pour que cette lettre me parvienne lundi soir. Je vous prie de m'indiquer par quel moyen je dois vous l'adresser, par le courrier diplomatique ou dois-je trouver un autre moyen.

Khonsari (n.d.r. : souligné par nous)

UN REFERENDUM POUR GAGNER DU TEMPS

Le 15 décembre, le referendum sur les institutions politiques aura été voté dans l'Etat espagnol. Nous ne pouvons, dans ce numéro, en dresser le bilan. Mais on peut en fixer l'enjeu pour le gouvernement comme pour le mouvement ouvrier.

La "loi sur la réforme politique" adoptée le 18 novembre par les Cortès est l'aboutissement — provisoire — de tous les efforts de "réforme du franquisme" entrepris depuis la mort du dictateur. Il suffit d'en mentionner le contenu pour comprendre qu'elle n'instaure pas un système démocratique. Elle prévoit en particulier :

- un système bicaméral, dans lequel un Sénat détient les mêmes pouvoirs que la Chambre des Députés, alors qu'il comporte un certain nombre de membres nommés par le roi et non élus;
- le maintien d'institutions de la dictature, comme le Conseil du Royaume;
- un système électoral non précisé, mais qui écartera à coup sûr la représentation proportionnelle, pour adopter l'une ou l'autre variante du scrutin majoritaire, sur base de la province, avec sans doute un palier minimum de votes au niveau national, pour qu'un parti puisse avoir le droit d'être représenté au Parlement;
- le maintien dans la clandestinité du Parti communiste, des organisations de l'extrême-gauche, des organisations nationalistes basques et des principales formations syndicales représentatives de la majorité des travailleurs aujourd'hui organisés;
- le monopole d'accès aux moyens de diffusion massive pour les organisations politiques post-franquistes, même l'opposition "respectueuse" continuant à être écartée de la radio-télévision;
- le maintien en place de tout l'appareil répressif du franquisme, le maintien en prison

de centaines de prisonniers politiques et l'impunité totale pour les bandes fascistes parapolicières du type "guerilleros du Christ-Roi".

Pour le mouvement ouvrier, un tel projet est bien loin du rétablissement des libertés démocratiques. Il tend bien davantage à instaurer un système hybride d'Etat fort, autoritaire, cherchant à combiner les institutions héritées de la dictature et une sorte de pluralisme politique à l'usage de la bourgeoisie. Le tout sous la houlette de la monarchie et des pouvoirs exorbitants du roi.

GAGNER DU TEMPS

Pour la bourgeoisie espagnole et le capital international, qui appuient ce projet, celui-ci ne peut que constituer un pas provisoire en direction de leur objectif prioritaire : conclure un "pacte social" avec les partis ouvriers réformistes (PCE et PSOE), ce qui suppose du même coup leur légalisation, pour faire face à la grave crise économique et sociale et surtout intégrer la classe ouvrière au maintien du capitalisme après l'écroulement des dernières institutions de la dictature.

Mais cet objectif exige des pas tactiques préalables. La bourgeoisie redoute en effet que les organisations ouvrières ne soient débordées par la vague de radicalisation des luttes ouvrières. Avant de liquider définitivement les dernières institutions franquistes, il faut donc tenter de gagner du temps. Le referendum va dans ce sens. Il divise l'opposition "démocratique" en intégrant son aile bourgeoise modérée (démocrate-chrétienne et social-démocrate de droite) au projet de



Le 24 novembre à Barcelone, 2000 personnes (avec Linda Jenness, à l'appel de la LCR et de la LC) pour débattre du mouvement de libération des femmes.

Suarez, isole le PCE ou du moins utilise le chantage à l'isolement pour accentuer la "modération" des directions réformistes, il "légitime" enfin les formations politiques bourgeoises en cherchant à obtenir un plébiscite parmi la petite bourgeoisie et les masses laborieuses les moins politisées.

La "réforme" reste donc provisoire, comme tout ce qui se fait en Espagne depuis la mort de Franco. Mais ce gain de temps est important pour la bourgeoisie dans un pays où le chômage monte en flèche (environ 500 000 chômeurs), où le taux de profit s'effondre, où le taux d'inflation va dépasser les 20 o/o par an, où les évasions de capitaux (entre autres vers le secret bancaire suisse) s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars.

SUAREZ MARQUERA-T-IL DES POINTS ?

La réponse à cette question reste liée plus que jamais à la dynamique que prendront les luttes de masses dans la période à venir. Le fait que "l'opposition démocratique" ait déjà accepté de s'engager dans la "rupture négociée", que la "Convergence Démocratique" ait éclaté juste avant le referendum facilitent sans doute la tâche de Suarez. Le PCE et le PSOE ont d'abord dit "non" à ce referendum-bidon. Mais les démocrates-chrétiens et le Parti Socialiste Populaire (T. Galvan) négocient avec le gouvernement.

Pour peu que Suarez fasse quelques concessions, comme par ex. d'accepter des candidatures du PC dans un front tout en maintenant son interdiction (ce que Carillo semblait accepter lors de sa conférence de presse à Madrid), les directions réformistes pourraient accepter des élections truquées au printemps prochain.

Ce serait cependant sans compter avec l'expérience accumulée par les travailleurs espagnols depuis des mois dans la conduite démocratique et unitaire de leurs luttes. La grève générale du 12 décembre, malgré l'absence d'objectifs politiques, malgré le manque voulu d'organisations démocratiques à la base, a démontré pour la première fois depuis la guerre civile à des millions de travailleurs qu'une véritable grève générale est possible, y compris la grève générale politique. Articulée autour des revendications économiques immédiates des masses et de la conquête de tous les droits démocratiques, y compris les élections immédiates à la Constituante, en légalisant toutes les forces du mouvement ouvrier, une telle mobilisation de masse peut renverser tout le château de cartes de la "réforme du franquisme". La mobilisation active pour le boycott du referendum peut être une occasion dans ce sens.

(lire à ce sujet l'article de J. Fernandez dans Inprecor no 64, 9. 12. 1976.)

TCHECOSLOVAQUIE

QUATRE DIRIGEANTS DU "PRINTEMPS DE PRAGUE" LIBERES !

Milan HUEBL, Jaroslav SABATA, Antonín RUSEK et Jiri MULLER, tous dirigeants connus du "Printemps de Prague", condamnés en 1972 pour leur opposition à la "normalisation" ont été libérés vendredi 10 décembre. Les nombreuses protestations, surtout celle du PCI et du PCF à la Mutualité le 21 octobre dernier, ont été déterminantes pour les sortir de prison.

Sabata et Huebl étaient membres du Comité Central

ne lui sut gré de ses bons offices : 6 ans et demi de prison ! Sabata fut arrêté comme toute sa famille (sauf sa mère) pour avoir protesté contre "l'aide internationaliste" de l'URSS : 6 ans de prison ! Muller était l'un des principaux dirigeants étudiants de 1968, militant de la nouvelle génération internationaliste et révolutionnaire, artisan de l'accord, signé après l'intervention, entre l'organisation des étudiants et le syndicat des me-

coslovaques estiment la situation suffisamment "consolidée" et leur contrôle policier assez efficace même hors de prison pour ne pas créer trop de dangers. Traditionnelles avant Noël, de telles mesures de clémence ne peuvent faire oublier tous les autres prisonniers politiques, comme les Plastic People récemment accusés de... musique subversive ! Ni les mesures d'intimidation comme les agressions récemment pratiquées



Milan Hlavsa, fondateur de "Plastic People of the Universe", lourdement condamné il y a quelques semaines.

du Parti Communiste Tchécoslovaque en 1968. Huebl assura même la transition entre Dubcek et Husak, pensant qu'une direction reconvenue des Soviétiques pourrait mieux assurer la poursuite du "Printemps de Prague". Personne, surtout pas Husak,

tallos se promettant aide et solidarité : 5 ans et demi de prison ! Rusek fut condamné à 5 ans de prison.

Ces libérations avant terme ne sont pourtant pas un signe de libéralisation. Au contraire, les autorités tché-

par des "inconnus" contre d'anciens hauts responsables comme Kriegel ou Hajek.

Ces libérations montrent cependant l'importance de poursuivre la campagne contre la répression bureaucratique et d'y gagner les organisations ouvrières.

Pour Berne ils ne sont pas des citoyens espagnols

Le Conseil fédéral, qui prétend justifier l'absence de droits politiques aux travailleurs immigrés par le fait qu'ils disposent déjà du droit de vote (par ex.) dans leur pays d'origine, vient de réaliser à l'occasion du referendum espagnol un fameux "coup" : interdire aux immigrés espagnols de voter par correspondance à partir du territoire suisse !

Même si nos camarades de la LCR (section sympathisante de la IVème Internationale) en Suisse ont fait campagne activement pour le boycott du referendum, ils ont violemment dénoncé la manoeuvre scandaleuse du Conseil fédéral. Celui-ci n'est nullement intervenu pour interdire aux Français ou aux Américains en Suisse de voter dans leurs consulats... La bourgeoisie suisse démontre ainsi que son seul souci est d'empêcher par tous les moyens les travailleurs immigrés — en l'occurrence espagnols — d'avoir une quelconque "activité politique", que ce soit concernant les problèmes de leurs pays d'origine, ou que ce soit concernant la défense de leurs intérêts en tant que partie intégrante de la classe ouvrière suisse. En définitive — comme cela s'est encore vérifié le 5 décembre avec les 40 heures — il s'agit là d'un tour de passe-passe sur décor policier pour approfondir les divisions parmi la classe ouvrière en Suisse et maintenir l'émigration dans une peur constante de la police des étrangers. La LMR s'associe pleinement aux protestations des camarades immigrés. (réd.)



Assemblée de l'émigration en Suisse romande.

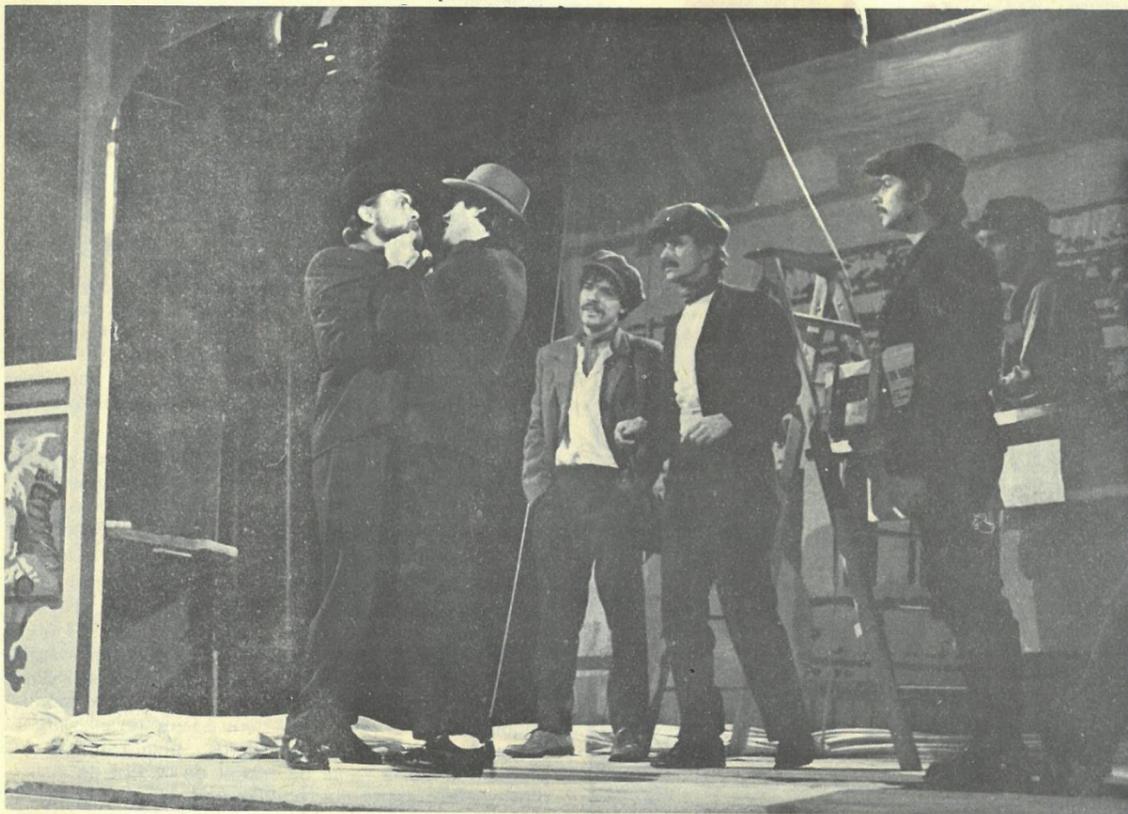
TABLE RONDE AVEC DES CREATEURS DE « VAS-Y LEON ! »

La pièce se présente comme une "chronique des années trente à Genève" rythmée par une intense lutte des classes. Elle s'ouvre dans l'atmosphère de crise où la concurrence déchire les patrons entre eux et affaiblit la classe ouvrière divisée. Nous pénétrons plus avant dans les conflits de l'époque dans le café de Bousine, à Plainpalais, dont le régisseur est un patron, Albert, battu par la concurrence, et la clientèle, des ouvriers qui se disputent sur la politique tout en jouant aux cartes. De temps en temps ils reçoivent la visite de Charles Dieudonné, écrivain de théâtre et surtout militant de l'Union Nationale qui cherche un flirt avec la classe ouvrière : sans succès. Le chômage s'étend. Quelques grèves secouent la ville en même temps que les scandales financiers qui éclaboussent bourgeois et Conseil d'Etat. Ceux-ci ruinent la confiance de la petite bourgeoisie : le cafetier Bousine décide de s'abonner au "Travail", le journal de Léon Nicole, puis votera pour ce dernier. Dans ce contexte, le 9 novembre éclate comme une bombe ce qui fera basculer les rapports de forces aux prochaines élections un an plus tard : "Genève est Rouge !" s'exclament ensemble les ouvriers et le cafetier Bousine. Les travailleurs espèrent du travail, et des assurances sociales. La petite bourgeoisie rêve de calme pour ses économies et retourne à son commerce. Léon Nicole ne change rien. Nous suivons les contradictions de ce dernier à travers la culpabilisation

croissante d'un commissaire priseur socialiste : chargé de procéder à des ventes aux enchères de plus en plus nombreuses, sous Léon Nicole, il tombe dans l'alcoolisme et finira par se donner la mort. Car dans le camp bourgeois, on passe à l'offensive. Les régisseurs réclament leurs loyers aux chômeurs; Albert l'entrepreneur se convertit dans la fabrication de masques à gaz et sa femme multiplie les réunions charitables pour les déshérités de la crise. La paix du travail et la guerre se profilent après la chute sans gloire du gouvernement Nicole. Les ouvriers encore une fois désunis se retrouvent sur un chantier de travail pour chômeurs. Lucien, l'anarchiste, lui, est parti en Espagne... La dernière scène scelle la défaite : la mobilisation générale !

Ce spectacle connaît un très grand succès. Fait intéressant, de nombreux ouvriers (des typos, des métallos, ou... chômeurs) viennent le voir. Ils se mêlent ainsi aux nombreux témoins de l'époque, ouvriers ou ouvrières eux aussi, accourus au Théâtre Mobile. C'est nouveau, comme un signe des temps !

Dans le prochain numéro, nous publierons une longue interview illustrée de Lucien Tronchet, sur les expériences de lutte des travailleurs du bâtiment à Genève durant les années 20 et 30.



C'est la crise. Les patrons se battent sous les yeux des ouvriers...

"Vas-y Léon !" et l'histoire du Mobile

A l'occasion de cet événement politico-théâtral, nous nous sommes entretenus, une semaine après la première, avec RENE DONZE, BERNARD STELHE, tous deux comédiens, OLIVIER VIROUZE, musicien, PHILIPPE COHEN, comédien et musicien, MICHEL BERETTI, auteur de la pièce et BERTRAND THEUBET, le metteur en scène. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire, dans ce court article, qu'une maigre partie de l'intéressante discussion que nous avons eue avec eux.

La Brèche : "Vas-y Léon !" n'est pas une création collective. Chacun d'entre vous a eu un rôle bien défini dans la préparation du spectacle. Vous avez respecté une certaine division du travail entre écrivain et dramaturge, metteur en scène et comédiens-musiciens, etc... Comment ce choix d'une pièce sur Genève dans les années trente et celui de la méthode de travail s'inscrit-il dans l'histoire du Théâtre Mobile ?

Beretti : C'est un spectacle qui rentre dans notre tradition, si l'on peut dire. Nous avons commencé avec

"Foutue histoire" (1) où nous avons tenté de montrer un fragment de mémoire populaire. Ensuite, il y eut Shakespeare où nous opposions à la pastorale élisabéthaine la condition paysanne en Angleterre du XVI^{ème} siècle. Puis "Le Boucanier" (2) où nous avons commencé à aborder la crise économique à travers les mirages et les fumées du cinéma hollywoodien. Nous avons ainsi, avant d'aborder "Vas-y Léon !" une expérience dans l'exploration du passé.

Il y avait un vieux projet

du Théâtre Mobile qui existait certainement depuis qu'il a été fondé. Je crois que le Mobile qui a eu une tradition d'agit-prop, de théâtre de rue à ses débuts avait un vieux projet de réaliser un spectacle sur le 9 novembre 1932. L'idée s'est développée, et il fut même question de monter une pièce sur l'armée et ses différentes interventions dans l'histoire suisse. Finalement, c'est un spectacle sur les années trente qui s'est dégagé. Parce que le gouvernement Nicole y était quelque chose de complètement inconnu etc..

Donzé : La différence dans la méthode de travail est assez nette. "Foutue histoire", en création collective, nous a demandé six mois de préparation. On a décidé cette fois de faire une autre expérience. Pour les comédiens, c'était intéressant. On avait des propositions qui venaient de l'extérieur, d'un dramaturge qui ne connaît

pas vraiment le théâtre et d'un homme de TV (le metteur en scène, réd.) très sensible aux questions d'espace, de plateau. Pour le comédien, il s'agissait de renvoyer avec ce qu'il a en lui les propositions qui lui étaient faites. Cela a donné un mélange qui a marché dans les deux sens jusqu'à la première : sans arrêt des remises en question d'un côté ou de l'autre. Ce n'est pas une création collective, non, mais on a quand même gardé les habitudes de "Foutue histoire", bref, l'"esprit" du Mobile.

Theubet : L'année dernière avec "Le Boucanier", nous nous étions rendus compte qu'il y avait une lassitude de la création collective. Là, tout le monde veut prendre en charge tous les problèmes de réalisation spécifiques d'un spectacle, tout le monde revendique cela, mais personne ne peut maîtriser tout à la fois.

Dans la méthode de travail que nous avons choisie, la dramaturgie a fait un excellent boulot d'historien et d'analyste politique par rapport au texte de la pièce. C'était à elle de situer les implications historiques et politiques pour les comédiens. Ensuite, les comédiens se trouvaient en mesure de proposer un style de

Cohen : A propos du dépassement du jeu réaliste, je pense que nous avons commencé à le faire, mais nous avons dû présenter le spectacle alors que nous n'avions pas encore totalement abouti dans ce sens. Au niveau du spectacle, je suis personnellement frustré. On n'a pas eu assez de temps, pour une fois qu'on trouvait la voie pour sortir jeu plus varié et surtout de dépasser le jeu "réaliste". Nous devons éviter le piège d'un théâtre documentaire, descriptif (naturalisme, agit-prop...).

Des ouvriers débrouillards mais passifs ?

La Brèche : Ce qui est frappant, c'est la vision que vous donnez des travailleurs de l'époque. On a l'impression que les ouvriers savaient bien se débrouiller, se démerder dans des situations concrètes. Vous nous les montrez débrouillards, plein d'humour. Mais les scènes s'additionnant, la pièce donne finalement l'impression d'un prolétariat assez passif politiquement. Sauf dans la première partie où l'accent est mis sur le rôle de la mobilisation des travailleurs pour l'accession de Nicole au pouvoir. Mais comme vous avez décidé de ne pas vous étendre sur le gouvernement Nicole, dans la seconde partie, on arrive à la guerre, à la défaite sans très bien comprendre, dans la pièce, le manque de réactions des ouvriers. Il y a comme une ombre là et l'équilibre du spectacle s'en ressent fortement.

Cohen : Je voudrais prendre l'exemple de la scène de la vente aux enchères où tu dis que ce que l'on voit, c'est des mecs débrouillards, roublards. Je crois que c'est le type de scène où est posé un problème politique. Ce sont des mecs qui prennent possession d'une vente aux enchères, qui empêchent les bourgeois d'y participer. Mais pour le spectateur, cette scène est traitée avec humour. A mon avis, c'est un procédé stratégique. Parce que pour avoir l'écoute sur un problème politique, c'est fondamental. C'est vrai que chaque fois que l'on s'est trouvé confronté à certains textes que des ouvriers en tant que types politiques devaient prononcer, on se disait que là on risque l'ennui. Donc, le côté politique a tenté d'être assimilé à un certain humour dans le but de le faire passer avec souplesse dans le spectacle.

Beretti : Au sujet de l'appréciation politique par les ouvriers sur le gouvernement Nicole, je puis dire qu'il n'y en a pas eue. Pour la masse des informateurs que nous avons rencontrés, le gouvernement Nicole n'a rien représenté comme changement immédiat de leurs conditions de vie ou

quelque chose !

Theubet : La nécessité de produire un spectacle, c'est une contrainte terrible ! Surtout pour nous qui sommes condamnés à jouer pour survivre. Et nous ne sommes pas encore en mesure de nous permettre de décider de renoncer en cours de travail à un spectacle parce qu'une critique nous révèle une fausse direction : le droit à l'erreur est un luxe qui n'est pas à notre portée.

Stélhé : Moi, par exemple, j'ai deux rôles à jouer : celui d'un patron qui descend de plus en plus et celui d'un ouvrier anarchiste. Au départ, je trouvais difficile d'assumer ces deux choses. On est frustré, on ne peut pas aller au fond. On doit ménager la chèvre et le chou, se dire : "est-ce que je peux jouer cette chose-là ?"... Je ne peux pas développer mes deux personnalités comme je l'entends. C'est un handicap !

dans leur vie politique. Ils avaient plutôt tendance à dire que cela s'était aggravé. Pour la plupart des gens, le gouvernement Nicole n'a pas existé. Pour nous, la première scène du gouvernement Nicole, c'est une vente aux enchères.

La Brèche : Pourquoi dans la pièce, le thème de la violence est absent alors que dans les affrontements de classes de l'époque, avec le 9 novembre, les défilés fascistes, les saisies et les oppositions des chômeurs, la violence était presque une donnée quotidienne ?

Beretti : Je crois qu'il ne faut pas trop romantiser les années trente. C'est un grand mythe; toute cette histoire et ces interrogations du passé. Je suis à peu près persuadé qu'il est de plus en plus difficile de vouloir faire dire au passé des leçons pour le présent. C'est une réserve que je ferai sur la totalité des entreprises passées du Mobile sur l'histoire. Evidemment, d'après le bouquin de Marie-Madeleine Grounauer (3), il semble que cela a été une époque assez violente...

Theubet : La violence fut un des thèmes qui me tenaient le plus à coeur, surtout pour l'expérimenter avec les comédiens à l'intérieur de certaines situations proposées par le texte de Beretti. Il faut dire que si cela n'est pas apparent aujourd'hui, c'est que le temps nous a manqué. Actuellement, nous continuons à répéter la pièce alors qu'elle se joue. C'est une nécessité de ne pas s'installer une fois pour toutes. Nous devons réenvisager perpétuellement les situations afin de rendre toujours plus claire la fable que nous voulons raconter...

Propos recueillis par P. H. Nous remercions vivement les participants à cette table ronde.

(1) Pièce créée collectivement par le Théâtre Mobile en 73-74 et dont le thème historique était constitué par la révolution bourgeoise à Genève au XVIII^{ème} siècle.

(2) cf. La Brèche no 125.

(3) "La Genève Rouge de Léon Nicole", éditions adversaires.

ZIMBABWE SMITH NEGOCIE A GENEVE ET FRAPPE AU MOZAMBIQUE



Smith : Un saut à Genève ... pour tout reporter à plus tard.

La Conférence de Genève sur le règlement de la question rhodésienne est ouverte depuis près de 2 mois. Alors qu'on s'y querellait sur la date probable à laquelle le Zimbabwe pourrait accéder à l'indépendance "constitutionnelle", le régime de Ian Smith était déjà occupé à préparer les conditions de passage du pays à une solution néo-coloniale acceptable pour la minorité raciste blanche et les intérêts impérialistes qui s'y trouvent représentés. Or l'existence d'une lutte armée nationaliste qui s'appuie sur le Mozambique voisin est pour les tenants de cette solution le premier obstacle à réduire.

Le 2 novembre, les blindés rhodésiens, avec l'appui d'hélicoptères et d'avions de chasse, ont opéré un massacre sans précédent de centaines de militants nationalistes, à l'intérieur même du territoire du Mozambique. Depuis, les pressions de l'armée rhodésienne se poursuivent.

Ces massacres n'ont eu que peu d'échos dans la presse bourgeoise pour qui il s'agissait d'un "incident de parcours", le "véritable champ de bataille" se trouvant à Genève. Il est regrettable que les dirigeants noirs participant à la conférence se soient, eux aussi, montrés "discrets" sur la signification de ces massacres. Le seul commentaire émis par les dirigeants nationalistes à Genève, les plus radicaux y compris, porta sur les "tentatives de Smith d'interrompre les pourparlers de Genève". Ceci reflète avant tout la faiblesse politique de la plupart de ces dirigeants, à savoir l'illusion qu'ils partagent que la

pression parlementaire et constitutionnelle pourrait suffire à réaliser la transition vers un régime à majorité noire.

La politique du régime de Salisbury montre qu'il n'en est rien. L'offensive déclenchée contre les forces de libération du Zimbabwe au Mozambique n'est pas une tentative d'arrière-garde visant à saboter les discussions de Genève. Elle est partie intégrante de l'application du plan Kissinger/Callaghan (voir Brèche no 141) dont l'objectif est de frapper le plus durement possible le mouvement nationaliste simultanément et pour permettre précisément un aboutissement "acceptable" des négociations constitutionnelles.

Nous restons convaincus pour notre part que la Conférence de Genève qui piétine à nouveau ne pourra déboucher sur aucune solution réellement progressiste si ce qui fait aujourd'hui la force essentielle du mouvement nationaliste de Zimbabwe — le déclenchement d'une lutte de libération armée contre toutes les structures du pouvoir raciste blanc — se trouvait bradée au profit de "promesses constitutionnelles". Toute l'histoire de la révolution coloniale, et en premier lieu les acquis de la révolution vietnamienne, sont là pour le démontrer.

VIVE LA LUTTE DE LIBERATION DU PEUPLE ZIMBABWE !

12. 12. 1976
j-f b.

L'"indépendance" du Transkei : une manoeuvre frauduleuse !

Le 26 octobre dernier, le gouvernement sud-africain proclamait avec grand bruit l'"indépendance" du TRANSKEI. Des firmes de publicité internationales avaient pour tâche de faire le maximum de tapage autour de l'événement. Ainsi pouvait-on lire dans un quotidien britannique : "le 26 octobre verra la naissance de la République du Transkei pacifique, progressiste et pleinement démocratique. Cela fut possible parce que nous avons choisi de collaborer avec l'Afrique du Sud à une évolution pacifique vers l'indépendance. Plutôt que de prendre le fusil".

La situation au Transkei même apporte un démenti à ces affirmations : un corps spécial de 600 soldats sud-africains fut détaché pour garantir le déroulement "pacifique" des cérémonies de l'"indépendance", alors qu'une vingtaine de membres du principal parti d'opposition, le Transkeian Democratic Party, croupissaient en prison, coupables d'avoir demandé l'organisation d'un referendum sur l'indépendance.

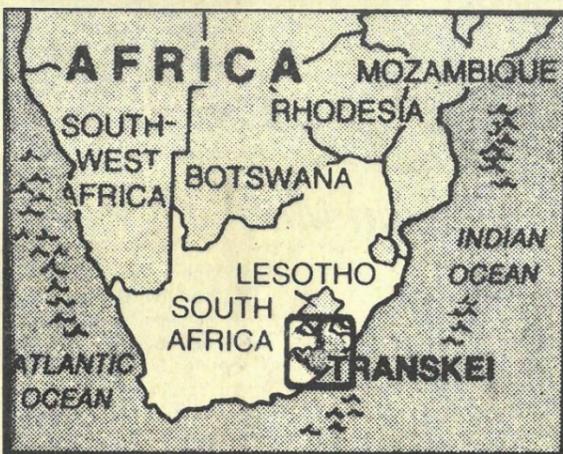
Mais c'est la nature même de ce nouvel état prétendument indépendant et le rôle que lui assigne le régime sud-africain qui révèlent le plus clairement le caractère frauduleux et réactionnaire de l'opération.

LA POLITIQUE DES BANTOUSTANS

Le bloc dirigeant sud-africain est confronté à un problème historique. On sait que son pouvoir est assuré par un ordre social dont la ségrégation et l'oppression raciales (l'apartheid) sont des éléments intégraux. Or le rapport de forces à l'échelle internationale joue de façon croissante contre le maintien de telles structures. La montée de la révolution coloniale et l'"africanisation" des anciennes sociétés coloniales de cette partie du monde ont eu pour corollaire, en Afrique du Sud, la formation d'un puissant prolétariat noir doté d'une conscience de classe ainsi que la politisation des masses dans leur ensemble. La bourgeoisie sud-africaine devait donc trouver, de façon pressante, un moyen de contenir cette agitation politique montante dans le pays. C'est dans ce contexte global que fut décidée la politique des "bantoustans".

Elle consiste pour l'essentiel à accorder un prétendu "droit à l'auto-détermination" aux groupes nationaux distincts qui composent la population sud-africaine au sein de leurs propres limites territoriales historiques. En conséquence les masses africaines ne peuvent — ou ne pourront — exercer leurs droits politiques qu'au sein de véritables "réserves" (les bantoustans) qui ne correspondent en rien à leur répartition réelle dans le pays et, surtout, à leurs droits nationaux sur l'ensemble du pays en tant que populations colonisées.

Le caractère idéologique de cette stratégie éclate lorsqu'on constate qu'elle accorde ainsi 88 o/o du territoire sud-africain (dont l'essentiel des moyens de productions



et des richesses naturelles) à 17 o/o de la population, la minorité blanche. Elle feint d'ignorer le fait que depuis la naissance de l'Afrique du Sud près de 50 o/o de sa population noire a vécu et s'est développée à l'extérieur de ces "réserves" et a constitué la majorité de la population dans les zones dites "blanches".

QU'EST-CE QUE LE TRANSKEI ?

Le choix du Transkei en tant que premier bantoustan à accéder à l'indépendance formelle n'est pas dû au hasard. C'est la seule de ces "réserves" à pouvoir justifier historiquement d'une existence indépendante. Il est resté relativement "intact" dans le sens où une proportion élevée de citoyens y ont conservé leur habitat. De plus, ses terres sont relativement plus fertiles que dans d'autres zones. Il n'empêche que si le Transkei était effectivement la première carte à abattre pour le régime sud-africain pour faire accepter sa politique des bantoustans, une analyse même sommaire de sa réalité et de son "indépendance" suffit pour dévoiler le caractère frauduleux de cette politique. Cette analyse révèle en effet :

— l'absence de représentativité réelle du nouveau pouvoir "indépendant" : le Parlement du Transkei est composé pour 50 o/o de chefs noirs "délégués" par le gouvernement sud-africain. Kaiser Matanzima, premier ministre du nouvel état, est lui-même l'un de ces chefs qui ne doivent leurs pouvoirs à aucune élection démocratique mais à la "bienveillance" du régime blanc. Pour le reste, le problème fut résolu en provoquant des élections soudaines et en mettant l'opposition derrière les barreaux.

— la présence de "conseillers" sud-africains qui jouent un rôle décisif dans la détermination de la politique du Transkei. C'est en particulier un officier sud-africain qui dirige un semblant d'armée dont la fonction première — Matanzima dixit — est de lutter contre le "terrorisme".

— cette dépendance politique sert à maintenir une dépendance économique quasi-totale du Transkei à l'égard de l'Afrique du Sud. Il suffit de noter qu'en 1974 plus des 80 o/o de la population active mâle sont des travailleurs migrants employés dans les fermes, mines et industries de l'Afrique du Sud "blanche". La politique économique du Transkei consistera donc à faire travailler le sol par les femmes, enfants et vieillards... pour assurer la reproduction de la force de travail de ce flot de main-d'oeuvre migratoire qui, pour sa part, assure la richesse du capitalisme blanc en Afrique du Sud !

Enfin, contradiction supplémentaire et non des moindres, sur les 3 millions de citoyens "théoriques" de la nouvelle république, seuls 1,6 millions y résident effectivement. Pour plus d'un million de travailleurs l'indépendance du Transkei signifie aujourd'hui qu'ils perdent la citoyenneté sud-africaine (même si celle-ci ne leur garantissait aucun droit politique) et que leur droit de résidence en Afrique du Sud "blanche", déjà sévèrement limité, sera d'autant plus menacé.

On comprend pourquoi c'est avant tout parmi ces "citoyens" du Transkei, dont la plupart n'ont jamais vu et vécu au Transkei, que la révolte se développe. La génération la plus jeune, surtout, qui n'a connu d'autre vie que celle des ghettos noirs dans la périphérie des grands centres industriels (comme à Soweto) refuse une "indépendance" qui n'est synonyme que de sur-exploitation.

C'est précisément dans ces couches de jeunes travailleurs et de lycéens qu'est né le phénomène d'une conscience noire qui s'oppose résolument aux efforts déployés par les racistes pour diviser les masses opprimées en plusieurs groupes nationaux. Leur volonté de lutte, durement réprimée ces derniers mois, pour l'obtention de tous les droits démocratiques et sociaux sur l'ensemble du territoire sud-africain, leur affirmation d'une conscience nationale noire au-delà des divisions tribales DOIVENT ETRE SOUTENUES : CAR C'EST LA QUE SE FORGE ET SE PREPARE AUJOURD'HUI LA REELLE LIBERATION NATIONALE ET SOCIALE DES MASSES OPPRIMEES D'AFRIQUE DU SUD ! NON à la reconnaissance du Transkei !

12. 12. 1976
J. K. / J. F. B.